

7 JOURS

L'ÉCO DE LA BRETAGNE

N°5209

23 décembre 2023

Prix : 2 €

7jours.fr

**TER
EN BRETAGNE**
Doublé
l'offre de train

**MADE IN
SAINT-MALO**
3D-TEX,
capsule Bonobo

**Jean-Paul
Legendre**
président du
Cercle des mécènes

Fonds Nominoë
Donner
- et
soigner

**Karim
Boudjema**
président
du Comité scientifique

16



Bretagne p/4

- Convention TER/TGV jusqu'en 2033
- Immobilier : les chiffres des notaires
 - Carnets

Ille-et-Vilaine p/8

- En Bref : Olga ; Purecontrol ; Cultimer
- Prix Étonnants Créateurs de Saint-Malo
- 3DText, capsule Made in St Malo avec Bonobo
 - Bâtiment

Morbihan p/13

- Multiplast
- Job Staging
- En Bref : Aditec ; Mousqueton ; BCF Life Sciences

22

7 JOURS - L'éco de la Bretagne ; N° 5209 ; ÉDITÉ PAR « 7Jours » SAS au capital de 54 000 € ;
SIÈGE SOCIAL : 1 rue la Chalotais, 35000 RENNES ; TÉL. 02 99 79 39 09 - www.7jours.fr ; ADRESSE POSTALE : BP 8033 35103 RENNES Cedex 3.
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Guillaume LALAU DIRECTRICE : Olivia CLAUDEVILLE
RÉDACTRICE EN CHEF : Laora MAUDIEU ; JOURNALISTES : Djamel BENTALEB, Suzanne BRUNEAU, Sarah SEDRAOUI
RESPONSABLE DES CONTENUS DIGITAUX : Karine BARBÉ ; DIRECTION ARTISTIQUE : David PEYS ; MAQUETTISTE / GRAPHISTE : Steven ISRAEL - Marina TOUDIC
PUBLICITÉ : Olivia CLAUDEVILLE ; ANNONCES LÉGALES & ABONNEMENTS : Angélique AUBRY, Gwenaëlle MOURIÈRE
PRÉSIDENT HONORAIRE : Jean-Jacques BRÉE

Nous contacter : **Rédaction** : redaction@7jours.fr ; **Annonces légales** : annoncelegale@7jours.fr ; **Publicité** : publicite@7jours.fr ; **Direction** : contact@7jours.fr

N° CPPAP 0226 1 83943 / ISSN 2025-6078 / RCS Rennes 589 200 344
IMPRESSION : Corlet Imprimeur, 14110 Condé-sur-Noireau ; Dépôt légal à parution **HEBDOMADAIRE** : Parution le samedi
PRIX DE VENTE UNITAIRE : 2 € **ABONNEMENT 1 AN** : 69 € (TVA incluse) : couplage journal + site internet. Membre de RésoHebdoEco.



SOMMAIRE



Grand Format p/16

• Fonds Nominoë : rencontre avec Jean-Paul Legendre, président du Cercle des mécènes, et Karim Boudjema, président du Comité scientifique

Art de Vivre p/22

• Peintres de la Marine, galerie Winston (Dinard)
• Féerie animalière chez Terre de Nataé (Pont-Scorff)

Annonces Légales p/25



23



Conventions TER et TGV

1,2 Md € engagé par la Région sur 10 ans

La Région **Bretagne** renouvelle sa confiance à SNCF Voyageurs pour exploiter et développer les mobilités ferroviaires sur son territoire, jusqu'en 2033. Cela concerne le service de train régional TER BreizhGo et quelques engagements sur les TGV. Pour cela, la Région s'engage à hauteur de 1,2 milliard d'euros.



De g. à d. Magali Euverte, directrice des TER Bretagne ; Christophe Fanichet, PDG de SNCF Voyageurs ; Loïg Chesnais-Girard, président de région ; Michaël Quernez, vice-président chargé du Climat et des mobilités

C'est acté jusqu'en 2033. À l'heure où l'objectif est d'atteindre la neutralité carbone, notamment en utilisant davantage les transports en commun, deux conventions TER BreizhGo et TGV ont été signées. Celles-ci engagent la Région à contribuer à hauteur de 120 millions d'euros par an, sur les dix prochaines années, soit un montant total de 1,2 milliard d'euros. Un partenariat nécessaire pour Loïg Chesnais-Girard, président de la Région : « Nous sécurisons la desserte ferroviaire pour les 10 prochaines années, nous confortons notre ambition du doublement de l'offre ferroviaire à l'horizon 2040, tout en assurant une desserte des TGV dans des villes intermédiaires et des pointes bretonnes. »

Doubler l'offre TER d'ici à 2040

Le TER en Bretagne, c'est 43 000 usagers chaque jour (+ 38% de voyages depuis 2019) et pour répondre aux besoins grandissants des usagers, la convention TER BreizhGo doit permettre d'accroître l'offre d'ici à 2040 : +20% de TER en 2030, +50 % de TER en 2035, +100 % de TER en 2040. La nouvelle convention prévoit aussi un investissement industriel pour le développement du Technicentre de maintenance, ou encore le déploiement d'une signalétique sonore bilingue français/breton à bord des trains régionaux.

La Bretagne s'enorgueillit par ailleurs d'être l'un des réseaux TER les plus fiables de France, avec 95,6 % de régularité en 2022.



Le service TER en Bretagne

- + 43% d'offre depuis 2002 et la prise de compétence de la Région
- + 35% de fréquentation depuis 2017 et l'arrivée de la Grande Vitesse
- + de 400 circulations TER chaque jour
- 8 millions de trains km /an
- 14,5 millions de voyages en 2022 sur le réseau
- 43 000 usagers chaque jour
- + 38% de voyages depuis 2019
- + de 100 millions d'euros par an en fonctionnement
- 95,6% de régularité, meilleur taux de France

La mobilité bretonne

Trains, cars interurbains, bateaux... 150 000 usagers utilisent tous les jours les transports publics de Bretagne, réunis sous la bannière BreizhGo - soit plus de 70 millions de voyages par an. Et cela depuis 2002 et la prise de compétence des services de mobilités par la Région. Ce sont, chaque jour, plus de 6 000 circulations de cars, jusqu'à 120 liaisons maritimes avec les îles, 400 circulations de TER et des investissements massifs dans les matériels et les infrastructures.

En matière de transport ferroviaire, la Région Bretagne annonce avoir investi plus de 700 millions d'euros, pour l'achat et la modernisation de ses matériels, contribuant ainsi au confort des usagers du TER, ou encore près de 88,5 millions d'euros depuis 2013 (sur un montant total de travaux réalisés de 236 millions d'euros) pour les travaux de pérennisation des lignes Landerneau - Quimper, Rennes - Châteaubriant, Dol - Dinan, Dinan - Lamballe, Lannion - Plouaret et Carhaix - Guingamp - Paimpol.

TGV

Depuis 2017 et l'arrivée de la ligne à grande vitesse à Rennes, une convention TGV garantit de meilleurs temps de parcours au départ de Brest et Quimper, ainsi que des trains caboteurs pour desservir les villes intermédiaires. La nouvelle convention confirme l'offre TGV librement organisée en semaine, avec du lundi au jeudi : 10 TGV Brest-Paris, 9 Quimper - Paris, 3 Saint-Malo - Paris (AR). Elle reconduit aussi la possibilité pour les 23 000 abonnés du TER BreizhGo de monter à bord des TGV Inoui et des Ouigo sur les axes Rennes - Brest, Rennes - Quimper et Rennes - Saint-Malo pour leurs trajets domicile-travail ou domicile-études.

Carnet



©DR

Crédit Mutuel Immobilier

Gwenegan Bui, nouveau directeur de la filiale d'aménagement foncier

Bien connu en Bretagne, Gwenegan Bui évolue au sein du Crédit Mutuel Immobilier. Après avoir commencé sa carrière à la mairie de Paris en 2002, Gwenegan Bui intègre les équipes de la Région Bretagne en 2004 en tant que conseiller technique puis adjoint à la direction générale des services.

En 2009, il est directeur général adjoint à l'Établissement public foncier (EPF) de Bretagne.

En 2012, il est élu député de la 4^e circonscription du Finistère. À la fin de ce mandat en 2016, il retrouve l'EPF de Bretagne. Parallèlement, Gwenegan Bui a assumé la présidence de la SABEMEN (Société d'économie mixte, propriétaire des navires de la Brittany Ferries) de 2012 à 2021

et la vice-présidence de Mégalis (syndicat mixte en charge du développement de la fibre optique en Bretagne) de 2010 à 2021. Il a rejoint le Crédit Mutuel Immobilier en 2022, et après une année

de collaboration étroite avec la direction, il est nommé directeur de Crédit Mutuel Aménagement Foncier depuis novembre, avec pour mission de piloter la filiale (80 collaborateurs), superviser les opérations d'aménagement déployées à travers 13 agences réparties sur le territoire français.

Chambre interdépartementale des notaires

-16 % de ventes

et des prix toujours en hausse

Annoncé pour début 2024, le renversement du marché immobilier ne pointe pas encore vraiment le bout de son nez en **Bretagne**. Si la Chambre interdépartementale des notaires de la Cour d'appel de Rennes indique une baisse de 16 % de transactions enregistrées tous biens confondus en une année (entre juillet 2022 et 2023), les prix continuent d'augmenter.

Moins de ventes, mais des biens toujours plus chers en Bretagne. Alors que la chute des prix de l'immobilier, annoncée par tous les professionnels pour le premier trimestre 2024, n'est pas encore clairement perçue en Bretagne, selon la dernière analyse de la Chambre interdépartementale des notaires. Ainsi les prix médians ont encore augmenté en une année glissante (août 2023) : +3,4% pour les appartements anciens, +5,5% pour les maisons anciennes, +7,1% pour les appartements neufs, +5,8% pour les terrains à bâtir. Même si les notaires bretons indiquent une stabilisation, voire d'une baisse des prix en cette fin d'année.

Prix médians et évolutions sur 1 an

Appartements anciens
3 280 €/m² ↗ +3,4%

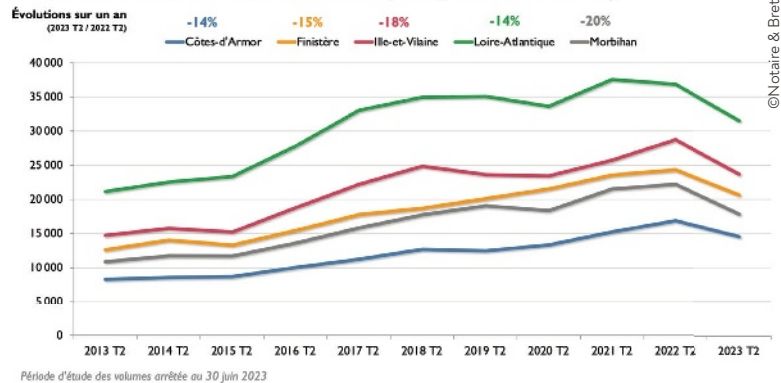
Maisons anciennes
235 000 € ↗ +5,5%

Appartements neufs
4 580 €/m² ↗ +7,1%

Terrains à bâtir
55 300 € ↗ +5,8%

synthèse des Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Morbihan

Volumes de ventes annuels et évolutions sur un an (tous types de biens confondus)



On observe par ailleurs une baisse du nombre de transactions, le volume des ventes a reculé de 16 % sur les cinq départements de la Bretagne historique, quel que soit le type de biens. La baisse atteint plus fortement le Morbihan (-20 %) et Ille-et-Vilaine (-18 %). Le volume des ventes sur le littoral breton chute comme partout ailleurs.

Baisse du pouvoir d'achat et taux de crédit en hausse

Outre l'envolée des prix de l'immobilier, les taux d'emprunt ont eux aussi augmenté, atteignant 3,3%, rendant l'achat plus compliqué pour les jeunes acquéreurs bretons. Ceux-ci subissent aussi la baisse de leur pouvoir d'achat immobilier, c'est la baisse du nombre de m² accessibles : pour le même prix on pouvait acquérir 41 m² en 2013 contre 27 m² en 2023, d'un appartement ancien en Ille-et-Vilaine.



Carnet

Groupe Roullier

2 nouveaux au directoire

Le groupe industriel malouin, spécialiste en nutrition animale et végétale, fait évoluer sa gouvernance en nommant un nouveau directoire, de 4 personnes, dès janvier 2024. Jérémie Lecha, actuel directeur général, et Hélène Cappe, actionnaire et petite fille du fondateur, conservent leurs places au sein de ce directoire. Jorge Boucas et Sophie Bigaignon rejoignent le groupe, ils occuperont respectivement les postes de président du directoire et de directrice générale déléguée. Jorge Boucas, polytechnicien, connaît bien le groupe Roullier, dans lequel il a déjà évolué au poste de directeur des opérations, puis à la présidence du directoire. Il a été directeur général de Tereos jusqu'à septembre et auparavant directeur général de la coopérative laitière Sodiaal. Sophie Bigaignon dispose, elle aussi, d'une solide connaissance de Roullier puisqu'elle y a exercé diverses fonctions pendant plus de 20 ans avant d'en assurer la présidence du conseil de surveillance de 2018 à 2019. Le groupe Roullier comptabilise 4,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires consolidé (70 % à l'international), 109 unités de production et 10 000 collaborateurs.



Jorge BOUCAS

Jérémie LECHA

Sophie BIGAIGNON

Hélène CAPPE

DÉCOUVREZ LA LISTE DE NOËL 100% RENNAISE DE GIBOIRE COMMERCE



Un massage chez
L'ART DU BIEN-ÊTRE

16 Boulevard de la Tour d'Auvergne



Une manucure chez
SPLendeur

2 Rue Poullain Duparc



Une couronne de fleurs séchées chez
LE BAZAR À PÉTALES

43 Rue Saint-Hélier



Un vase en céramique chez
FRIDA GALERIE

2 Rue de Clisson

Toute l'équipe de Giboire Commerce vous souhaite de joyeuses fêtes !

Pour l'installation de votre commerce, contactez Agnès LEGROS et Marie FAURE

GIBOIRE COMMERCE ■ 02 23 42 43 44 ■ giboire.com





Purecontrol s'implante en Belgique

Sept mois après sa levée de fonds de 7 millions d'euros, la PME rennaise ouvre un bureau à Liège. Soutenue par le fonds d'investissement belge Noshag, qui a participé au tour de table, cette installation permettra de poursuivre, sur l'Europe du Nord, la commercialisation de la solution de pilotage qui améliore la performance économique et environnementale des automates industriels, grâce à l'IA. 300 sites français sont déjà équipés. « À Liège, les connexions se font rapidement avec l'Université, très en pointe sur l'IA. Nous allons travailler ensemble sur des cas concrets. C'est aussi un vivier de talents important pour nos recrutements, notamment pour l'évolution de notre plateforme web qui sera pilotée à Liège. Cette antenne belge mènera donc des projets très structurants pour l'entreprise, » précise Geoffroy Maillard, CEO de Purecontrol. Trois salariés constituent l'équipe belge. Pour lancer cette nouvelle phase de développement, 12 salariés ont relié Rennes et Liège (soit 750 km) à vélo.

Olga signe un contrat avec un géant laitier chinois

Le groupe agroalimentaire (ex Triballat Noyal), implanté à Noyal-sur-Vilaine, poursuit son développement à l'international avec son modèle de franchise, en signant avec l'entreprise Junlebao. Deuxième acteur laitier en Chine avec 18,9 % de part de marché sur la catégorie des produits ultra-frais, Junlebao enregistre un chiffre d'affaires d'environ 2,6 milliards d'euros, d'après les données communiquées par Olga. Ce partenariat prévoit le lancement, dans les prochains mois, d'une gamme de desserts végétaux, produite en Chine, sous la marque Sojasun. « Premier marché laitier au monde, la Chine reste un énorme potentiel en matière de consommation de produits ultra-frais et qui voit doucement apparaître des alternatives végétales comme celles développées chez Olga », explique l'entreprise breillienne, qui compte 1 350 collaborateurs et 250 producteurs en direct pour un chiffre d'affaires de 340 millions d'euros.



Wei Lihua, président de Junlebao, et Olivier Clanchin, président d'Olga



Cultimer reprend le normand Kermarée

Cultimer, basée à Dol-de-Bretagne, entreprise spécialisée dans la production d'huîtres et de moules, a repris Kermarée, producteur et transformateur de bulots, moules et huîtres de Blainville-sur-Mer, dans la Manche. Créée en 1991, l'entreprise normande, qui emploie 44 salariés et génère un chiffre d'affaires de 20,9 millions d'euros, était détenue par le groupe Mericq (Lot-et-Garonne) depuis cinq ans. « Cette croissance externe permet une diversification de notre offre, la poursuite de notre croissance en France et à l'international et le renforcement de notre position sur le marché comme spécialiste en coquillages et crustacés, » précise Benjamin Le Faou, directeur général de Cultimer France et Kermarée. L'Indication géographique protégée (IGP) « Huître de Normandie », enregistrée en octobre, « a été également un facteur de motivation supplémentaire dans ce rachat, afin de sécuriser et simplifier la commercialisation de cette origine ». Cultimer affiche un chiffre d'affaires de 33 millions d'euros et un effectif de 60 collaborateurs.



Étonnants Créateurs

Six entrepreneurs récompensés

Organisée tous les deux ans et dotée d'une enveloppe de 90 000 euros, la remise des prix Étonnants Créateurs s'est déroulée début décembre, à l'initiative de **Saint-Malo** agglomération, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), l'association Si tous les ports du monde, et des 50 partenaires locaux, pour soutenir la création d'entreprise dans le Pays de Saint-Malo.

Six entrepreneurs ont été récompensés et un prêt d'honneur a été octroyé.

Deux prix Création d'entreprise de 25 000 euros Globe for you

Créé par Titouan Sessa et Capucine Mulliez à Saint-Lunaire, Globe For You a développé la remorque de vélo Maïna, conçue avec de la fibre de lin. Celle-ci assure une bonne résistance et le produit pèse deux à trois fois moins lourd qu'une armature de remorque pour un vélo traditionnel.

3D Refit

Les bateaux en fin de vie ont droit à une seconde jeunesse grâce à l'entreprise 3D Refit, créée par Johann Prodhomme, Antoine Keldany, Alain Goanvec et Philippe Coroller. Grâce à une solution industrielle de réaménagement intérieur écoresponsable des navires de plaisance, et d'une rénovation extérieure, 3D Refit remet à neuf aussi bien des voiliers de plus de 12 mètres que des bateaux motorisés.

Prix Potentiel de développement de 25 000 euros Cutback Sports

Cutback Sports (nom inspiré d'un virage en surf), créé par Antoine de Pierrefeu et Malo Douver, relève le défi de la relocalisation à

Saint-Malo de 10 % de la production des planches de glisse destinées à l'Europe, avec la fabrication des planches autour d'un pain de mousse à base de déchets verts.

Trois prix Coup de cœur du jury 5 000 euros

Solution Chariot

Fabriqués à Quévert et créés par Isabelle Nicolas, le chariot Jasmin est un outil de manutention, ergonomique et non mécanisé qui permet de limiter les TMS (troubles musculosquelettiques) et d'optimiser le tri des déchets.

Mayero

Lucas Le Gall a imaginé Mayero, et le réemploi de planches à voile en carbone, pour la fabrication d'installations dédiées au nautisme : supports de panneaux solaires souples à destination des régatiers/ coureurs au large, bossoirs d'annexe et portiques sur mesure pour les plaisanciers.

Oxygo

Créé par Olivier Bigot et Emmanuel Troussard, l'entreprise conçoit et commercialise une gamme de véhicules électriques (scooter, petit camion de livraison, voiture sans permis), et a étendu son réseau de distribution en France, Belgique et au Luxembourg. Un entrepôt est en cours de construction zone Atalante de Saint-Malo pour accompagner la croissance.

Prêt d'honneur de 10 000 euros, de la plateforme d'initiative locale

Trait Tartine

Née en 2021 à Saint-Malo et créée par Adrien et Elsa Bischoff, l'entreprise commercialise, depuis mai 2023, douze parfums différents de caramel au beurre salé, en tubes aluminium recyclé et recyclable.

3D- Révolutionner l'industrie textile avec la 3D

Par Suzanne Bruneau

Depuis ses deux sites à **Saint-Malo**, la startup 3D-**Tex** utilise la 3D pour tricoter des textiles. Le principal atout de cette technologie importée du Japon est la réduction des pertes de matière. L'entreprise malouine, dont l'actionnaire - minoritaire - est le groupe malouin Beaumanoir, a généré 2,3 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2023 (1,6 million en 2022) et met le cap sur 2026 avec l'ouverture d'une nouvelle usine.



Basile Ricquier
de 3D-**Tex**

En 2021, Gwendal Michel, Marc Sabardeil et Basile Ricquier se sont réunis pour créer 3D-**Tex**. «*Nous avons tous les trois construit notre expérience dans les bassins de l'approvisionnement textile en Asie - notamment en Chine et au Bangladesh - qui fabrique 70 % des vêtements vendus en France. Là où la France en produit 3 %, explique Basile Ricquier, cofondateur.*

Il y a un juste milieu à trouver. L'industrie textile doit être accessible pour que les gens puissent s'habiller, et il y a également un enjeu environnemental, car l'industrie génère beaucoup de déchets industriels. »

« Proches du zéro déchet »

S'inspirant de l'industrie automobile, qui a su maintenir une part de production en France grâce à l'automatisation, l'équipe de 3D-**Tex** a mis en œuvre une technologie de fabrication venue du Japon et apparue dans les années 1990 : le tricotage 3D. Le modèle est d'abord modélisé en 3D, c'est le principe des jumeaux virtuels. «*Avec cette innovation, nous sommes proches du zéro déchet puisque les pertes de matière atteignent seulement 2 % par rapport aux 20 % du tricotage traditionnel. »*

Avec 80 % de leur activité axée sur le prêt-à-porter et 20 % sur des applications techniques telles que l'industrie automobile et aéronautique, 3D-**Tex** souhaite explorer de nouveaux horizons, envisageant même l'industrie nucléaire pour la fabrication de filtres spéciaux.

Une collaboration « made in Saint-Malo » avec la marque Bonobo

En partenariat, 3D-TEX et la marque du groupe Beaumanoir ont lancé une collection de pulls, bonnets et écharpes. Bertrand Bizette, directeur général de Cache-Cache, Bonobo, Bréal et Vib's - groupe Beaumanoir :

« Depuis le lancement de 3D-TEX, nous avons eu le privilège de travailler en étroite collaboration avec leurs équipes. La proximité géographique a facilité cette relation partenariale, que nous envisageons sur le long terme. C'est une histoire qui s'inscrit dans une identité « made in Saint-Malo », que nous revendiquons avec fierté. Certes, la marge sur cette collection est assez modeste, mais pour nous, c'est un engagement en faveur de la réindustrialisation de la France. Nous croyons en des initiatives telles que celles de 3D-TEX, qui permettent non seulement de promouvoir le « made in France », mais aussi de contribuer à la réduction des déchets grâce à leur innovation 3D. »



Bonobo, créée il y a 18 ans, compte aujourd'hui 400 magasins en France. « Nous sommes en croissance régulière. » (chiffre d'affaires non communiqué)

« Concurrencer la zone Euromed »

Actuellement, l'entreprise compte deux sites de production à Saint-Malo, fonctionnant 24 heures sur 24 et 6 jours sur 7, avec un effectif de 40 salariés et 10 personnes en formation. 3D-TEX met en avant sa compétitivité, « offrant des prix 20 % moins chers que nos homologues locaux, français et italiens ». Avec une ambition claire: « concurrencer la zone Euromed ». Pour cela, l'entreprise qui produit en moyenne 100 000 pièces par an doit augmenter ses volumes.

Cap sur 2026

La fusion de ses deux sites actuels sur la zone Atalante à Saint-Malo d'ici 2026 doit permettre de produire jusqu'à 300 000 pièces par an. Cette nouvelle usine de 3 000 m², équipée d'une quarantaine de machines et d'un personnel équivalent à 100 ETP, bénéficie d'une aide financière de l'État à hauteur d'1,6 million d'euros dans le cadre du programme « Première usine » du plan France 2030. 3D-TEX annonce une projection de chiffre d'affaires de 5 à 6 millions d'euros en 2026. À pleine puissance, l'entreprise vise même un chiffre d'affaires de 7 à 8 millions d'euros.

Les Breilliens & l'export



Une centaine de participants a assisté à la conférence sur les stratégies à l'international d'entreprises bretonnes dans le contexte géopolitique actuel, le 18 décembre à la CCI 35. Pendant près de 2 heures, 4 dirigeants breilliens ont évoqué sans détour leurs expériences. On retient :

« **Q**uand on recrute à l'étranger, ne pas faire l'erreur - trop fréquente - de regarder les compétences linguistiques. La priorité ce sont les compétences business et une réelle connaissance du marché. » François Fournier, président d'HTL à Javené (85 % export)

« Un produit nécessite souvent des ajustements dans d'autres pays, il faut adapter son offre, être flexible, il y a un travail de compréhension du territoire. » Sylvain Fournier, directeur général de Lacto Production à Montauban-de-Bretagne (90 % export)

« Travailler à l'international, c'est une ouverture qui nous fait aussi gagner en expertise et en temps sur l'innovation produit, la R&D et les tendances. » Louissette Bourdin, présidente d'ABC Texture à Dinard (60 % export)

« Nous exportons et, quand cela devient possible, nous implantons des unités de production avec des dirigeants et des équipes locales. » Benoît Jimenez, directeur de la transformation du groupe Roullier (70 % à l'international)

Thomas Flichy de la Neuville, directeur de la chaire géopolitique à Rennes School of Business, a évoqué les rapports de force entre blocs économiques et la position des États neutres au cœur de cette fragmentation de l'économie mondiale, le spectre de la dédollarisation et l'usage du yuan chinois dans des accords commerciaux.

La menuiserie Bataillé, spécialiste du patrimoine ancien, intègre ses nouveaux locaux à Acigné

Spécialisée dans le patrimoine ancien, l'entreprise de menuiserie, créée en 1983 par Jean-Louis Bataillé, a été reprise en 2010 par Guillaume Frenoy. L'entreprise vient d'emménager dans ses nouveaux locaux au 3 rue Joval, à Acigné, sur une surface de 1 200 m², pour porter son développement.

La menuiserie Bataillé intervient notamment dans le centre historique de Rennes, ou pour des bâtiments remarquables comme des châteaux, des manoirs mais aussi de l'habitat contemporain. Elle fabrique, dans son nouvel atelier à Acigné, des fenêtres, portes, portes cochères, parquets, escaliers et agencements en bois massif.

« Nous nous approchons au maximum de ce qui existait auparavant, pour garder l'effet esthétique de l'ancien. Nos ouvrages sont souvent des copies à l'identique réalisées en chêne massif, sur lesquelles nous adaptons les anciennes ferronneries, espagnolettes, crémones... », souligne Guillaume Frenoy.



L'Alliance pour le logement* alerte depuis des mois sur la crise du logement



C'est, selon le communiqué de L'Alliance pour le logement, un « abandon incompréhensible du gouvernement ». Blocage des parcours résidentiels, freins à la mobilité professionnelle et à la réindustrialisation, difficulté d'acquiescer son logement pour ceux qui souhaitent être propriétaires, réduction de l'offre locative sociale et privée, nombre d'agrément Hlm au plus bas et de demandeurs au plus haut, étudiants qui renoncent à des études faute de logement, complexification de MaPrimRénov', « Tous les débats sur le sujet ont été balayés par la succession de 49.3 décisions par l'exécutif. Il est indispensable que le gouvernement précise rapidement sa politique du logement, c'est-à-dire ses lignes directrices pour donner de la visibilité et de la lisibilité, aux élus locaux et aux professionnels. »

*rassemble 10 syndicats de la filière Immobilier et Construction, dont la FFB, pour défendre la politique du logement.

Visite d'entreprise **Multiplast** ouvre ses portes au préfet

Pascal Bolot, préfet du Morbihan depuis juillet 2022, poursuit sa plongée dans l'écosystème morbihannais. C'est aujourd'hui au leader européen des constructions composites de lui ouvrir ses portes : Multiplast. Installée à **Vannes**, la société fait montre de tout son savoir-faire et de son sens de l'innovation.

« **A**près neuf jours de mer, Yoann Richomme a remporté Retour à La Base, la course en solitaire entre Fort-de-France et Lorient, qualificative pour le Vendée Globe. Nous sommes fiers d'avoir construit cet Imoca fiable, performant et innovant », se félicitent d'entrée Jean-Denis Bargibant, Damien Harlé et Yann Penfornis devant le préfet. Les trois responsables de Multiplast, groupe Carboman, présentent l'étendue de leurs activités, en commençant par la construction de bateaux de course au large. Et le spécialiste vannetais des matériaux composites en fibre de verre ou fibre de carbone a bien d'autres cordes à son arc.



Jean-Denis Bargibant (de dos), Damien Harlé et Yann Penfornis, les trois responsables de Multiplast, groupe Carboman, font face au préfet du Morbihan, Pascal Bollot, et Marie Wencker, sous-préfète

Industrie, défense, aéronautique

Le groupe Carboman compte 5 entreprises et 4 sites de production (3 en France et 1 en Pologne), près de 250 salariés et un chiffre d'affaires annuel de près de 30 millions d'euros. Parmi elles, le chantier Multiplast est une pièce essentielle. S'appuyant sur un bureau d'études, composé de 15 collaborateurs, et une activité permanente de R & D, le groupe assure pouvoir proposer rapidement une réponse globale aux projets les plus ambitieux, dans les secteurs de l'industrie, la défense, l'aéronautique, l'espace, le bâtiment, la course au large, l'éolien... « Nous vous soutenons depuis de

nombreuses années et mon administration vous connaît bien, indique Pascal Bollot, préfet du Morbihan, en introduction de la table ronde. *Ce n'est pas mon cas ! Je n'ai pas encore eu le temps pour cette visite même si vous êtes un acteur qui compte. Vous êtes même un acteur premium pour le département.* » Les responsables du groupe mettent très vite l'accent sur la diversification de leur production et les innovations à venir. Dôme de simulateur de vol pour hélicoptères, radôme pour les frégates militaires, sonars, radars côtiers, gouvernes de dirigeable, fuselage d'avions électriques, ailes de drones, coiffes de fusées...

Des pièces compliquées pour des projets innovants

« Nous réalisons des pièces pour tous les domaines, tant que c'est compliqué ! résume Yann Penfornis. Que ce soit la taille, la complexité des assemblages ou la nature du composite... Nous aimons relever les défis techniques et accompagner nos clients sur tout le process, jusqu'à la production en série. » Nous n'en saurons pas plus. Le secret industriel est bien gardé. Dans la cour, au fond du gigantesque hangar, l'AC 75 de la Coupe de l'America est en cours de construction. Personne ne rentre. Sauf le préfet.

« Vous êtes un acteur " premium " pour le département »

Emploi | Job Staging cherche les pépites de la Tech

L'agence digitale de recrutement, Job Staging, créée par Hervé Basset début 2023 à Vannes, se concentre sur la chasse aux spécialistes de l'informatique à destination des petites et moyennes entreprises. Un potentiel d'environ 200 emplois par an, uniquement pour le Morbihan.

Par Djamel Bentaleb

« **P**assionné depuis toujours par l'innovation et les nouvelles technologies, je voulais casser les codes du recrutement en faisant bénéficier la Tech bretonne de mon expérience et de ma créativité », explique Hervé Basset. Ancien directeur digital, Hervé Basset a fait le constat que le marché de l'emploi dans la Tech est très singulier. Les profils dans l'informatique sont très recherchés, mais difficiles à trouver et même à séduire. Ils sont d'ailleurs tellement courtisés qu'il faut les « chasser ». Fin connaisseur du secteur, Hervé s'est donné pour mission de les dénicher et de les convaincre d'accepter un autre poste, toujours en CDI.

Hervé Basset, dirigeant de Job Staging



« Je ne veux pas fonctionner comme **un agent immobilier !** »

Quatre semaines pour recruter

« En France, 70 % des entreprises ne s'adressent jamais aux cabinets de recrutement, dit Hervé Basset, car c'est souvent très cher et le processus de recrutement est trop long. » Deux problèmes majeurs pour les petites entreprises que Job Staging essaie de résoudre. « Je m'engage à trouver le bon candidat en quatre semaines avec une facturation en tarif journalier, comme un consultant et non pas sur le principe du pourcentage, détaille Hervé Basset. Je ne veux pas fonctionner comme un agent immobilier. » Il recherche les candidats potentiels par une méthode de sourcing, qui lui a déjà permis de créer un fichier de 500 profils dans une quinzaine de métiers différents.

80 % de réussite et un coût moyen de 5 000 €

Spécialiste tech, connaissant le périmètre de chaque métier, il mène les entretiens préalables et s'assure des compétences professionnelles des candidats de manière très technique. Il affiche en quelques mois 15 clients, 80 % de réussite, soit 25 emplois. Il estime le potentiel de talents à conquérir à plus de 5 000. Si l'entreprise est encore jeune, le modèle semble séduire : 70 % des clients s'engagent pour un deuxième mandat, pour un coût moyen d'environ 5 000 €.

Bientôt, l'IA en plus pour le sourcing

Membre de la French Tech Bretagne Sud, Job Staging a été sélectionnée en mars comme la pépite du jour par l'émission « La France bouge », sur Europe 1, et certifiée « Super recruteur » dans Hellowork. Hervé Basset va déployer des collaborateurs indépendants sur chaque département breton dès 2024 et travaille sur une solution de sourcing via l'intelligence artificielle. Il a un regard particulier également sur l'emploi des seniors, qui représentent pour lui des candidats de grande valeur.

Aditec : un 14^e site à Caudan

Aditec, distributeur de matériaux pour le BTP basé à Cholet (49), installe un 14^e site logistique à Caudan, près de Lorient. Après 3 ans de recherche, accompagnée par le spécialiste de l'immobilier d'entreprise Tourny Meyer, l'entreprise a acheté un bâtiment de 2 000 m² sur un foncier de 4 000 m² dans la zone de Kerpont. Le bâtiment existant a été démoli pour construire un nouvel entrepôt de 1 300 m², que les équipes d'Aditec Lorient occuperont dès janvier.

Aditec, dirigé par Julien Chapron, déploie depuis 2005 un réseau de distribution de matériaux de construction à destination des professionnels, sur l'ouest de la France, au plus proche de ses clients, en périphérie de grandes villes. Aditec réalise un chiffre d'affaires de 53,8 millions d'euros en 2022 et emploie 67 salariés.



©Shutterstock



©BCF Life Sciences

BCF Life Sciences intègre l'accélérateur décarbonation de Bpifrance et l'Ademe

23 entreprises françaises participent à la troisième promotion de l'Accélérateur Décarbonation, porté par Bpifrance et l'Ademe. Ce programme d'accompagnement sur 24 mois doit aider la transition des PME et ETI et pérenniser leur développement. BCF Life Sciences, installée à Pleucadec, fait partie de cette promotion, et bénéficiera d'un programme intensif : 30 jours de conseil individuel par l'Ademe, 8 sessions collectives et un parcours d'e-learning, la mise en relation au sein du réseau des 2 000 accélérés Bpifrance. BCF Life Sciences est le spécialiste européen de l'extraction d'acides aminés libres issus de la kératine de la plume de volaille, destinés aux marchés de la santé humaine, animale et végétale. L'entreprise emploie 210 personnes et réalise 64% de son chiffre d'affaires à l'export. BCF Life Sciences a investi 6 millions d'euros dans un centre de traitement de ses eaux usées qui sera opérationnel en 2024 pour économiser 80 000 m³ d'eau. L'entreprise fait aussi partie des PME soutenues par l'État, avec le programme ETIncelles, et reçues à l'Élysée en novembre 2023.

Mousqueton ouvre son 17^e magasin à Brest

Après les boutiques d'Angers et de Lorient ouvertes en 2023, Mousqueton jette cette fois-ci son dévolu sur Brest. Depuis le 12 décembre dernier, il est possible de retrouver marinières, cirés et autres vêtements marins en plein cœur du centre-ville de Brest.

80 m² aménagés avec soin pour une ambiance chaleureuse et authentique dans la fameuse rue de Siam. Cette ouverture dans le Grand Ouest, la 17^e de l'enseigne Mousqueton, affirme son ancrage dans la région. Mousqueton, qui compte 64 salariés, dessine et conçoit ses produits au siège social de l'entreprise à Plescop, dans le Morbihan. « Nous avons commencé à ouvrir des magasins en 2008-2010, précise le créateur de l'enseigne, Pascal Opsomer. On s'est donné pour objectif d'en ouvrir deux ou trois par an jusqu'en 2024-2025. »



©DR

Fonds
Nominoë

6 millions d' au SE des patients

Par Suzanne Bruneau

**Karim
Boudjema**
président
du Comité scientifique

Maisons des parents, biobanque, robot chirurgical, équipements pour améliorer le confort des patients du Centre hospitalier universitaire (CHU) de **Rennes**... Depuis son lancement en 2014, le fonds Nominoë a rassemblé 5 000 donateurs, dont 250 entreprises, récolté 6 millions d'euros et financé une vingtaine d'actions pour les malades, leurs proches et les soignants. Rencontre avec deux membres historiques du conseil d'administration, présidé par Véronique Anatole-Touzet, directrice générale du CHU : Jean-Paul Legendre, président du Cercle des mécènes, et le Pr. Karim Boudjema, président du Comité scientifique.

euros - service bretons

« **Ê**tre riche de donner » pourrait être la devise de Nominoë, du nom de celui célébré comme le premier roi de Bretagne, au IX^e siècle. « *Il n'y a pas de petits dons, il n'y a que des dons, que ce soit 5 euros ou 10 000 euros* », tient à préciser Jean-Paul Legendre, ancien dirigeant du groupe de BTP éponyme. Comprendre : il n'est pas nécessaire d'être un capitaine d'industrie pour faire acte de philanthropie au profit des patients du CHU de Rennes. « *C'est le plaisir de contribuer à une cause que l'on choisit ; sans doute en se disant qu'un jour, cela me servira peut-être* », souligne Karim Boudjema, ancien chef du service de chirurgie hépatobiliaire et digestive du CHU Pontchaillou.

La somme récoltée avoisine les 6 millions d'euros, émanant à 45 % de particuliers, pour un don moyen de 500 euros, 5 000 euros en moyenne lorsqu'il s'agit d'une entreprise. Les 250 sociétés mécènes sont toutes bretonnes. Le budget de fonctionnement ? « *Réduit, il n'y a qu'une salariée permanente*. » Jean-Paul Legendre ajoute : « *Nous fonctionnons en circuit court : l'argent donné sert très rapidement aux patients bretons.* »



Jean-Paul Legendre
président du
Cercle des mécènes

©Studio Caritto

« Nous fonctionnons en circuit court : l'argent donné sert très rapidement aux patients bretons. »

Des exemples

- Les Maisons des parents pour accueillir les familles d'enfants hospitalisés ;
- La biobanque pour mieux comprendre les déterminants des maladies et élaborer les traitements spécifiques à chaque patient ;
- Le système combinant numérique et intelligence artificielle pour mieux diagnostiquer les cancers et maladies dégénératives ;
- Différents dispositifs de relaxation pour mieux vivre des soins, pour les personnes en soins palliatifs ou en EHPAD ;
- Un robot chirurgical de dernière génération ;
- Participation au financement de la Maison des femmes.

Les projets

Deux catégories distinctes de projets se démarquent. Tout d'abord, les initiatives d'envergure, telles que l'acquisition du robot chirurgical ou la mise en place de la biobanque, ayant nécessité un financement de 1,2 million d'euros chacune. Ces projets font l'objet d'une étude de faisabilité et d'une présentation détaillée devant le comité scientifique du fonds, qui les évalue avant de les soumettre au conseil d'administration. « Il y a souvent un consensus, chacun son métier », admet volontiers Jean-Paul Legendre. Pour l'année 2024, quatre «grands» projets sont actuellement à l'étude.



©Nominœ

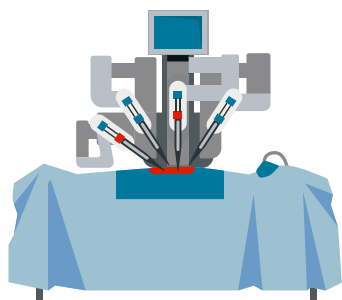
Nominœ a financé un des quatre robots chirurgicaux du CHU, deux autres sont dédiés à la recherche.



©Nominœ



Dispositif de relaxation fixe installé à l'unité de soins palliatifs



Dans la galaxie Nominoë, coexistent également des actions axées sur le bien-être des patients et des soignants. Des appels à projets sont lancés aux équipes du CHU. Les critères de sélection sont clairs : *« Nous aspirons à ce que les projets financés*

bénéficient au plus grand nombre de patients et présentent une approche transversale. Nous n'orientons pas les fonds vers une équipe ou un professeur spécifique. Nous privilégions des projets concrets », soulignent les deux hommes. Cerise sur le gâteau tout de même : *« En plus de l'utilité, cela renforce la compétitivité, reconnaît Karim Boudjema. Nominoë confère une dimension singulière au CHU, contribuant à positionner Rennes comme un pôle de santé d'envergure. Le système de lecture numérisée en anatomopathologie était une première en France. »* Ce dispositif permet, notamment aux médecins, d'identifier de manière plus rapide et précise les tumeurs, grâce à des images d'une précision extrêmement fine.

©Studio Carlito



Marie Louis
Déléguée générale

Diplômée du CELSA, Marie Louis a un parcours de communicante, d'abord à Paris, avant de mettre le cap sur la Bretagne, où elle travaille pour le conseil régional, le réseau création Bretagne, présidé par Jean-Guy Le Floch, et pour Veolia Bretagne comme directrice de la communication. Elle rejoint Nominoë, aux prémices, il y a dix ans. *« La feuille de route était blanche, offrant une liberté considérable pour façonner et développer Nominoë. J'ai la chance de contribuer à cette aventure avec des gens formidables. »*

Quelques mécènes

Groupe Legendre ; Altho ; Fondation du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine ; Kreizig ; Arkea banque entreprises et institutionnels ; Bridor-Le Duff Industries ; Crédit Mutuel Arkea ; Groupe Brillac ; Jadco Invest ; GC invest ; Ecofeutre ; Agh Fondation ; Jean Goubin ; Entheos ; Mba Mutuelle ; Fondation Vinci ; Sogea Bretagne ; LM Investissement ; Brimalou ; Loc Maria ; Armor Lux.



Le conseil d'administration

Véronique Anatole-Touzet, présidente du fonds et directrice générale du CHU de Rennes ; **Jean-Paul Legendre**, président du Cercle des mécènes, président du conseil de surveillance du groupe Legendre ; **Pr. Karim Boudjema**, président du Comité scientifique, chirurgien hépatobiliaire et digestif ; **Maryvonne Le Duff**, directrice générale du groupe Le Duff ; **Pr. Yannick Malledant**, médecin réanimateur ; **Alain Le Roch**, président de Kreizig ; **Pr. Jean-Yves Gauvrit**, chef du pôle imagerie et président de la commission médicale d'établissement du CHU de Rennes ; **Alain Glon**, fondateur du groupe Glon ; **Pierre Le Duff**, fondateur du groupe Super Sport ; **François Chatel**, président de Rennes school of business ; **Pr. Sylvie Odent**, cheffe du service de génétique ; **Pr. Nathalie Rioux-Leclercq**, cheffe du service d'anatomie et cytologie pathologiques ; **Jean-Yves Carillet**, directeur général du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine ; **Jacques Delanoë**, président non exécutif du Stade Rennais, fondateur d'Euro Rscg 360° ; **Joël Cheritel**, fondateur de Rétis ; **Alain Parmentier**, PDG d'Entheos.

« Vous en connaissez beaucoup des personnes qui ont sauvé 2 200 vies ? »



Bonus

Officiellement, ils ont pris leur retraite.
Mais cela n'existe pas pour des hommes de ce bois-là.

Pr Karim Boudjema : « Je vis en Haute-Loire et regagne Rennes une semaine par mois pour des astreintes dans le service et faire opérer les jeunes chirurgiens. J'opère aussi à l'hôpital général du Puy-en-Velay, près de chez moi. Si je raccroche, je meurs. Je ne vois pas ce que je pourrais faire d'autre. J'ai un projet d'écriture sur l'histoire de la greffe d'organes. »

Jean-Paul Legendre : « Cela fait huit ans que j'ai transmis l'entreprise à mon fils, Vincent. Je n'ai aucun regret. Je le dis, car céder sa place n'est pas si simple. Aujourd'hui, je m'occupe de la foncière du groupe Legendre, où les salariés peuvent investir. J'ai 1 650 actionnaires. »

Avec Nominoë, j'ai pensé que c'était l'Amérique qui se dessinait. » Afin d'asseoir solidement les bases de leur projet, les fondateurs ont recours aux conseils d'un cabinet canadien spécialisé en philanthropie. Pour concrétiser l'idée et obtenir des financements, il faut créer une convergence entre deux univers jusqu'alors parallèles : celui de la médecine et celui de l'entreprise.

La rencontre

Les deux hommes se souviennent encore de leur premier rendez-vous, orchestré par le Crédit Agricole. « Si Jean-Paul Legendre n'avait pas été là ce jour-là, l'aventure n'aurait pas pris son envol. Il a donné le la. » Lequel répond : « Je les ai écoutés présenter le projet et l'objectif de lever 10 millions d'euros. Je me suis dit que c'était très ambitieux mais qu'il fallait s'y associer. La question était de savoir comment rendre les choses possibles ? »

Ce rendez-vous marque le début d'une complicité pudique, qui les conduira jusqu'en Algérie, où Karim Boudjema invite Jean-Paul Legendre à assister à une greffe. « Vous en connaissez beaucoup des personnes qui ont sauvé 2 200 vies ? » Cette question porte en elle toute l'admiration de Jean-Paul Legendre à l'égard de Karim Boudjema, spécialiste mondial de la chirurgie du foie et de la transplantation hépatique. Le chef d'entreprise ouvre son carnet d'adresses et Marie Louis, déléguée générale du fonds, prend son bâton de pèlerin pour convaincre les grands patrons locaux.

Une démarche novatrice en France

« Il y a dix ans, un vent novateur a soufflé sur le paysage hospitalier, poussant les établissements à s'équiper de structures philanthropiques pour améliorer la qualité des soins prodigués aux patients, se remémore Karim Boudjema. Le CHU de Rennes s'est positionné en pionnier, jetant les bases d'une idée novatrice : un fonds de dotation, plus agile qu'une fondation. » Trois médecins se rassemblent autour de cette vision, donnant naissance à Nominoë : Karim Boudjema, Pierre Rochcongar, médecin du sport impliqué auprès du Stade Rennais et de la Fédération française de football, et Yannick Malledant, médecin réanimateur au sein du CHU de Rennes. Leur inspiration s'est nourrie de leurs voyages, particulièrement aux États-Unis, où le modèle anglo-saxon de galas de bienfaisance et le concept de « charité » font partie de l'empreinte culturelle profonde. « Pour moi, il y a eu un avant et un après l'Amérique, souligne le Pr Boudjema. J'ai pu voir la générosité, l'ouverture d'esprit et l'impact de l'action caritative sur la qualité des soins au quotidien.

« Notre objectif n'est pas de reproduire une sécurité sociale parallèle »

Nominoë est-il le révélateur d'un système de financement public en bout de course, où les grands donateurs prendraient le relais ? À écouter les deux administrateurs, là n'est pas tellement la question. « Nous nous investissons pleinement, sans empiéter sur le domaine de l'assurance maladie, développe Jean-Paul Legendre. Comme je le souligne fréquemment, notre objectif n'est pas de reproduire une sécurité sociale parallèle. Ce que nous entreprenons ne relève pas du financement de l'assurance maladie, qui assure le fonctionnement global du CHU. Nos actions se concentrent davantage sur le confort des patients et l'innovation. » Et Karim Boudjema d'ajouter : « L'assurance maladie supporte déjà une charge financière considérable avec le coût croissant des molécules et des traitements. Nominoë apporte une contribution significative sur des aspects plus pragmatiques, offrant un coup de pouce. »

Les **Peintres Officiels** de la Marine d'hier à aujourd'hui

Par Gwénaëlle de Carné

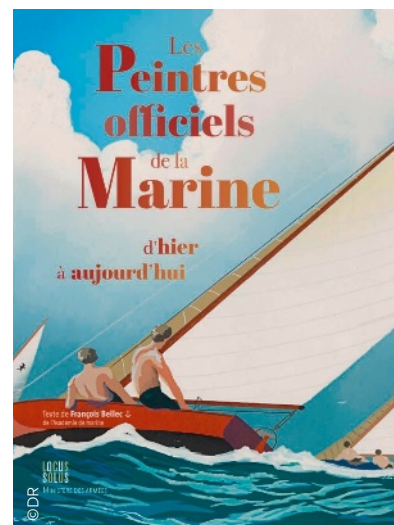
À l'occasion de la parution du livre d'art *Les peintres officiels de la marine d'hier à aujourd'hui*, par le Contre-Amiral François Bellec, de l'Académie de Marine, aux éditions Locus Solus, la galerie Winston, à **Dinard**, présente une belle exposition consacrée aux artistes qui ont célébré la mer, du grand Nord aux tropiques.

Le corps des peintres officiels de la Marine remonte à 1830. Aujourd'hui, ce titre est décerné par le ministère des Armées aux artistes qui consacrent leur talent à la mer, à la Marine nationale et aux gens de la mer : peintres mais aussi photographes, cinéastes, illustrateurs, graveurs, sculpteurs, hommes et femmes (depuis 1995). Ils ont le privilège de s'embarquer sur les navires de la Marine nationale et des grandes compagnies maritimes.

Les peintres officiels de la Marine excellent à saisir les bateaux en mouvement fouettés par les vagues et les embruns : trois et quatre-mâts, voiliers, chalutiers, morutiers, cargos, paquebots, remorqueurs, navires de guerre... Et à peindre la mer dans tous ses états : houle, gerbes d'écume, calme plat... Ils documentent la navigation au long cours, les expéditions polaires, les croisières transatlantiques, la guerre, la pêche et les activités portuaires, les régates... Curieux de tout, ils recréent l'animation des chantiers navals, s'émerveillent des beautés des contrées lointaines : rivages, paysages, faune et flore maritime.



La Galerie Winston met à l'honneur plusieurs peintres officiels de la Marine « d'hier » : Marin-Marie (1901-1987), Roger Chapelet (1903-1995), Albert Brenet (1903-2005), Albert Sébille (1874-1953), Lucien-Victor Delpy (1898-1967) et Mathurin Méheut (1882-1958). Et plusieurs artistes d'aujourd'hui : les peintres Marie Détrée, Anne Smith, Jacques Rohaut, Nicolas Vial, le sculpteur Jean Lemonnier et le photographe Ewan Lebourdais. L'originalité du livre est que chaque peintre en activité rend hommage à un peintre disparu, inspirant, admiré !



Galerie Winston Churchill,
20 rue Winston Churchill, à Dinard
www.galeriewinston.com | contact@galeriewinston.com
Tous les jours 10 h / 13 h, 14 h / 19 h
(sauf les mardi et mercredi) du 16 décembre 2023
au 28 janvier 2024. Sur rendez-vous au 06 08 24 33 34.
Ouvrage *Les peintres officiels de la Marine d'hier à aujourd'hui*. Locus Solus, 272 pages. 39 €.

Les Terres de Nataé

Le festival des « Animaux de Lumière » »

Depuis fin octobre et jusqu'au 7 janvier 2024, Les Terres de Nataé (ex-Zoo de **Pont-Scorff**) proposent un spectacle en plein air, dans lequel de nombreuses espèces en voie de disparition prennent magnifiquement la lumière. Une animation colorée et chaleureuse qui se déploie sur ce site désormais consacré à la protection des espèces menacées.

« *Illuminons ce que nous protégeons* ». Tel est le credo des nouveaux gestionnaires de ce parc animalier situé à Pont-Scorff. Afin de poursuivre l'animation durant l'automne et l'hiver, sous une forme ludique et inédite en Bretagne, les Terres de Nataé invitent le public à voir le parc animalier sous un autre angle, tout aussi enchanteur. À la nuit tombée, le parcours de près de 1,5 km est illuminé par plus de 50 structures éclairées représentant différentes espèces animalières en danger. Les illuminations peuvent atteindre plus de 5 mètres de hauteur et les couleurs chatoyantes ne manqueront pas de mettre, tant le site que les animaux, en valeur. Deux heures de déambulations nocturnes au cœur d'un refuge animalier nouvelle génération.

Exclusif en Bretagne !

En journée, le parc animalier-refuge reste tout de même ouvert aux visiteurs à partir de 10 h pour permettre de découvrir plus de 100 espèces animales en danger d'extinction. Dès la nuit tombée, les animaux accueillis aux Terres de Nataé profitent du repos et de l'obscurité de leurs loges intérieures, tandis que le parc s'illumine dès 18 h. La féerie des « Animaux de Lumière » commence...

Au-delà de cette animation hivernale, la raison d'être des Terres de Nataé, parc animalier-refuge, demeure la protection et la conservation des espèces les plus menacées. Ouvertes il y a plus d'un an, et fortes du soutien de plus de 200 000 visiteurs par an, Les Terres de Nataé soutiennent six associations pour la protection du binturong, du panda roux, des panthères du Sri Lanka, des lémuriers, des grands félins africains et de l'ara de Lafresnaye.

La féerie des « Animaux de Lumière »

Jusqu'au 7 janvier 2024, du mardi au dimanche, de 18 h à 21 h 30
www.les terresdenatae.fr



7 JOURS

L'ÉCO DE LA BRETAGNE

Abonnez-vous



À chacun sa formule :

42€^{ttc} : 6 mois

magazine + site internet

69€^{ttc} : 1 an

magazine + site internet

119€^{ttc} : 2 ans

magazine + site internet

Gagnez du temps !

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE sur 7jours.fr →

Et recevez la newsletter chaque semaine



ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales, « 7 JOURS » a été désigné pour la diffusion de ces insertions pour tout le département d'Ille-et-Vilaine pour l'année 2023 par arrêté préfectoral en date du 14 décembre 2022 prescrite par le Code civil, le Code de procédure pénale, le Code de commerce et par les lois spéciales pour la publicité et la validité des actes, des procédures ou des contrats. En application de l'arrêté du 27 décembre 2022, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, du ministère de la culture et de la communication, les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif d'un caractère est de 0,183 euro (HT) pour l'année 2023 en Ille-et-Vilaine. À compter du 1^{er} janvier 2023, selon l'arrêté du 27 décembre 2022, modifiant l'arrêté du 19 décembre 2021 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, tous les « avis de constitution » de sociétés seront soumis au forfait selon leur forme juridique, ainsi que les dissolutions avec liquidation des sociétés civiles et commerciales, les clôtures de liquidation des sociétés civiles et commerciales, les jugements d'ouverture et de clôture des procédures collectives. Le tarif des annonces légales relatives au changement de nom patronymique pour motif légitime tel que régi par l'article 61 du code civil est fixé à 56 euros HT. Les tarifs sont réduits de 50 % pour les annonces faites par les personnes dans le cadre du transfert universel du patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel prévues par les articles L. 526-27 et D. 526-30 du code de commerce. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

ATTENTION LE BOUCLAGE DES ANNONCES LÉGALES DU JEUDI 28 DÉCEMBRE 2023 ET DU JEUDI 04 JANVIER 2024 EST AVANCÉ À 9H45 AU LIEU DE 12H.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION.

APPELS D'OFFRES AVIS D'ENQUÊTE

DEUXIÈME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral, le préfet informe les habitants des communes de La Chapelle-Janson et de Fleurigné, qu'une enquête publique sera ouverte du 20 décembre 2023 (8h30) au 26 janvier 2024 (16h30), pour la demande présentée par la SAS CARRIÈRES BEAUCE, en vue d'obtenir une autorisation environnementale pour le renouvellement de l'autorisation d'exploiter et l'approfondissement d'une carrière de roches massives située au lieu-dit « Le Pilet », sur les communes de La Chapelle-Janson et de Fleurigné.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier, comprenant notamment les études d'impact et de dangers, leurs résumés non techniques, l'avis de l'autorité environnementale, sera consultable gratuitement :

- en mairie de La-Chapelle-Janson, aux heures suivantes : lundi, mardi, jeudi et samedi de 8h30 à 12h00 ; mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ; samedi de 8h30 à 11h00.

- en mairie de Fleurigné, aux heures suivantes : lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h30 ; mercredi de 9h00 à 12h00 ; vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h30.

- sur le site internet de la préfecture de Rennes à l'adresse suivante : <https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/icpe>.

Afin de permettre la consultation électronique du dossier, un poste informatique est mis à disposition du public :

- dans le hall de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, 81 Boulevard d'Armorique, 35000 RENNES, sur rendez-vous au 02 21 86 24 79, du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 16h15.

Des informations concernant le projet présenté pourront être obtenues auprès de la SAS CARRIÈRES BEAUCE dont le siège social est domicilié au lieu-dit « Le Pilet » sur la commune de La-Chapelle-Janson.

Les observations et propositions sur le projet peuvent être formulées :

- aux mairies de La-Chapelle-Janson et de Fleurigné :

sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ;

par courrier à l'attention de la commissaire enquêtrice, adressé au siège de l'enquête publique, 15, rue du Relais 35133 La-Chapelle-Janson ;

- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr. Préciser en objet du courriel : SAS CARRIÈRES BEAUCE, Le Pilet, La Chapelle Janson, Fleurigné

- sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-numeric.fr/carriere-beauce-le-pilet> (adresse de dépôt des contributions : carriere-beauce-le-pilet@mail.registre-numeric.fr)

Madame Danielle FAYSSÉ, urbaniste, désignée par le président du tribunal administratif de Rennes, recevra le public à la mairie de La-Chapelle-Janson :

- le mercredi 20 décembre 2023 de 8h30 à 12h00 ;

- le samedi 20 janvier 2024 de 8h30 à 11h00.

Elle sera également présente à la mairie de Fleurigné :

- le mardi 9 janvier 2024 de 9h00 à 12h00 ;

- le vendredi 26 janvier 2024 de 14h00 à 16h30.

Les observations et propositions du public reçues par courrier électronique seront publiées sur le site internet de la préfecture de Rennes à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance à la préfecture d'Ille-et-Vilaine et sur son site internet, ainsi que dans chacune des mairies concernées, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation environnementale d'exploiter assortie de prescriptions ou un refus, formalisée par arrêté préfectoral.

Fait à Rennes, le
Pour le préfet, et par délégation,
le secrétaire général,
Pierre LARREY

L237J12517

PREFET D'ILLE-ET-VILAINE 1^{ER} AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de VERN-SUR-SEICHE
Demande de permis de construire pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol

Par arrêté préfectoral du 8 décembre 2023, une enquête publique est prescrite du jeudi 11 janvier 2024 (9h00) au vendredi 9 février 2024 (17h30) suite à la demande de permis de construire déposée par la Société TOTALENERGIES RENOUVELABLES FRANCE concernant un projet

d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur une friche industrielle au sein du dépôt pétrolier (appartenant à la Société TotalEnergies) sur le territoire de la commune de Vern-sur-Seiche.

Le Préfet d'Ille-et-Vilaine est l'autorité compétente pour statuer sur la demande de permis de construire et délivrer un arrêté de permis de construire assorti de prescriptions ou un refus.

Madame Michèle PHILIPPE, ingénieure en retraite, est désignée en qualité de commissaire-enquêtrice.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera consultable sur support papier à la mairie de Vern-sur-Seiche, située 22 rue de Châteaubriant, aux jours et heures habituels d'ouverture au public (hors jour férié et hors samedi matin) soit les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 ainsi que le jeudi de 9h00 à 12h00, et sur le site internet de la préfecture : <https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Publications/Publications-legales-Enquetes-publiques>

Chacun pourra consigner ses observations sur le registre papier ou les adresser, pendant la même période, à l'attention de la commissaire-enquêtrice en précisant l'objet du courrier ou courriel : Enquête publique Centrale photovoltaïque Vern-sur-Seiche, soit par courrier à la mairie de Vern-sur-Seiche 22 rue de Châteaubriant 35770 Vern-sur-Seiche, soit par courriel à la préfecture d'Ille-et-Vilaine : pref-urbanisme-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

Les observations et propositions du public transmises par courrier électronique seront consultables sur le site de la Préfecture : <https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Publications/Publications-legales-Enquetes-publiques>

Les observations doivent être exprimées entre le jeudi 11 janvier 2024 (9h00) et le vendredi 9 février 2024 (17h30).

La commissaire-enquêtrice se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie de Vern-sur-Seiche 22 rue de Châteaubriant aux dates suivantes :

- Jeudi 11 janvier 2024 de 9h00 à 11h00,

- Mercredi 24 janvier 2024 de 14h00 à 16h00,

- Vendredi 9 février 2024 de 15h30 à 17h30.

Des informations peuvent être demandées auprès de la Société TOTALENERGIES RENOUVELABLES FRANCE, Direction de développement - Agence Grand Ouest - ZAC du Solet - 5 impasse de l'Espérance - BP 80179 - 44802 Saint-Herblain Cédex, et précisément auprès du Chef de Projet Eolien et Pho-

tovoltaïque : M. Maxime Jeannin - mail : maxime.jeannin@totalenergies.com et téléphone : 07 64 57 35 69.

Une copie du rapport et des conclusions motivées est déposée à la mairie de Vern-sur-Seiche et à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à dater de la clôture de l'enquête.

Pour le Préfet et par délégation
Le Directeur de la Direction des Collectivités territoriales et de la Citoyenneté
Jean-Michel CONAN

L237J13069

**Direction départementale
des territoires et de la mer**
Service Aménagement des Territoires
et des Transitions
Pôle Urbanisme et Contractualisation
Secrétariat CDAC

AVIS

Le projet enregistré le 2 octobre 2023 sous le numéro 1368 déposé par la société Eucalyptus en qualité de propriétaire de l'ensemble immobilier, dont le siège social se situe lieu-dit «Le petit launay» à CHATEAUGIRON, afin d'obtenir l'autorisation préalable requise pour l'extension d'un ensemble commercial par la création d'un magasin de cuisines «AVIVA» de 300 m² au centre commercial Univer - Le petit launay - à CHATEAUGIRON, situé sur la parcelle cadastrée ZE 61 a fait l'objet d'un avis favorable en date du 2 décembre 2023.

Cet avis peut être consulté à la Mairie de Chateaugiron ou à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer à Rennes.

L237J13421

COMMUNE DE SAINT-MALO

APPROBATION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ (RLP)

Par délibération en date du 14 décembre 2023, le conseil municipal de la Ville de Saint-Malo a approuvé son règlement local de publicité.

Cette délibération ainsi que les documents joints (rapport de présentation, règlement et annexes) sont publiés sur le site internet de la mairie (<https://www.saint-malo.fr/accueil/votre-mairie/publicationdes-actes-administratifs/>).

L237J13490

TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

KYC infogreffe

La connaissance client authentique

Un outil de surveillance dédié à la connaissance du client basé sur les documents officiels et certifiés par les greffiers des tribunaux de commerce.



Lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme



Fraude et compliance



Gestion du risque client

KYC.INFOGREFFE.FR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

REDRESSEMENTS JUDICIAIRES

(Jugement du 13 décembre 2023)

SAS EURL LEPIEZ SERVICES, 28 Rue de la Donelière, 35000 Rennes, RCS RENNES 502 929 995. Service à la personne. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 septembre 2023 désignant administrateur Selas Ajire prise en la personne de Me Erwan Merly 6 Cours RAPHAEL BINET Le Magister 35000 Rennes avec les pouvoirs : assister la société dans tous les actes concernant sa gestion, mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501556065828-2023J00523

SAS ITSMY, 4 Square René Cassin, Bâtiment 4 2^{ème} Étage, 35000 Rennes, RCS RENNES 901 993 014. Vente à domicile. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 10 mars 2023 désignant mandataire judiciaire Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 rue de Lorient 35000 RENNES Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501556065843-2023J00522

SARL CHATEAU DU BOIS-GUY, Château du Bois-Guy, 35133 Parigné, RCS RENNES 523 300 515. Chambres d'hôtes. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 18 juin 2023 désignant administrateur SELARL Gautier & Associés prise en la personne de Me Sophie Gautier 111 Boulevard de Lattre de Tassigny 35000 Rennes avec les pouvoirs : assister la société dans tous les actes concernant sa gestion, mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501556170169-2023J00524

SAS DOMAINE CHATEAU DU BOIS GUY, Château du Bois Guy, 35133 Parigné, RCS RENNES 833 790 504. Holding financière. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juillet 2023 désignant administrateur SELARL Gautier & Associés prise en la personne de Me Sophie Gautier 111 Boulevard de Lattre de Tassigny 35000 Rennes avec les pouvoirs : assister la société dans tous les actes concernant sa gestion, mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501556170185-2023J00525

SARL GOLF DU BOIS GUY, Château du Bois-Guy, 35133 Parigné, RCS RENNES 833 882 764. Exploitation d'un terrain de golf. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 17 février 2023 désignant, mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501556170188-2023J00526

SCI GOLF DU CHATEAU DU BOIS GUY, le Bois Guy, 35133 Parigné, RCS RENNES 830 511 929. Construction, administration par bail, cession et gestion. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 3 octobre 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501556170191-2023J00528

Société civile BOIS-GUY, Bois-Guy, 35133 Parigné, RCS RENNES 512 363 300. Propriété, administration, entretien et exploitation par location ou tout autre moyen de tous immeubles. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 octobre 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501556170166-2023J00527

ABONNEZ-VOUS !

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 13 décembre 2023)

SAS OUEST CONCEPT 35, 5 Rue Alain Fournier, 35530 Noyal-Sur-Vilaine, RCS RENNES 539 307 462, RM 539 307 462. Maîtrise d'oeuvre bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 avril 2023, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501556065831-2023J00521

SAS PRESTA RENOV DECO 35, 32 Rue de l'Avenir, 35310 Chavagne, RCS RENNES 813 100 393. Décoration et aménagements intérieurs E. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 13 juin 2022, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501556065837-2023J00520

SARL LES ROSIERS BELMONTAIS (LRB), la Chevalais Nr1, 35420 Villamée, RCS RENNES 525 232 898. Horticulture - pépinière. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 13 juin 2022, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501556065840-2023J00519

CONVERSION REDRESSEMENT JUDICIAIRE EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 13 décembre 2023)

SA Maisons DELTA, 26b Route de Fougères, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 384 589 107, RM 384 589 107. Maisons individuelles ainsi que la réalisation de tous travaux de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes.

13501556375317-2023J00269

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 13 décembre 2023)

SAS XP DIGIT, 2/6 Avenue de l'Horizon Bâtiment 4, 59650 Villeneuve-D'Ascq, RCS LILLE METROPOLE 808 615 165. Conseil en systèmes et logiciels informatiques.

13501556024774-2017B02003

FAILLITE PERSONNELLE

(Jugement du 12 décembre 2023)

SARL EURL ASDA, 10 Domaine des Clouettes, 35380 Maxent, RCS RENNES 822 790 309. Transport de marchandises. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L.653-8 du code de commerce à l'encontre de AYITE D'ALMEDIA pour une durée de 3 ans.

13501556170176-2022J00133

ARRET PLAN DE CESSIION TOTALE

(Jugement du 13 décembre 2023)

SAS EDIXIA AUTOMATION, Zart des Perrières, 35772 Vern-Sur-Seiche Cedex, RCS RENNES 753 630 235. Ingénierie, études techniques. Arrête le plan de cession totale de la SAS EDIXIA AUTOMATION au profit de la société SAS TESTIA, 1 rue Gaye-Marie 31300 TOULOUSE RSC TOULOUSE 383 475 605. Fixe la date d'entrée en jouissance au 1^{er} janvier 2024 à 0h00.

13501556065834-2022J00223

WWW.7JOURS.FR

FAILLITE PERSONNELLE

(Jugement du 12 décembre 2023)

SARL CASADECO35, 36 Rue des Landelles, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 819 082 447. Activité de peinture en bâtiment. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Ali BENHASSIN pour une durée de 10 ans.

13501556170173-2021J00201

SAS S.A.S.U. GY.BAT, 36 Rue des Landelles, 35510 Cesson Sevigne, RCS RENNES 828 708 487. Gros oeuvre, rénovation. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Yavuz GUREL pour une durée de 15 ans.

13501556170179-2020J00180

SARL AGRI TP, 169 Rue Eugène Pottier, 35000 Rennes, RCS RENNES 831 049 853. Travaux de terrassement et de création d'espaces verts. travaux d'assainissement. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Joël GORE pour une durée de 10 ans.

13501556170182-2022J00397

SAS TRANSPORT GRAND OUEST (TGO), 3 Rue des Bintaïns, 35230 Noyal-Châtillon -Sur-Seiche, RCS RENNES 849 108 303. Transporteur public routier de marchandises, assurée exclusivement au moyen de véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de poids maximum autorisé. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Fatih SAHIN pour une durée de 15 ans.

13501556170194-2022J00212

SARL RPV AUTO, Zone Industrielle de Courbouton, 35480 Guipry-Messac, RCS RENNES 850 395 872, RM 850 395 872. Automobile. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Erwan DANIEL pour une durée de 5 ans.

13501556170197-2020J00258

SARL OSCAUTO, 61 Rue Jean Guéhenno, 35700 Rennes, RCS RENNES 851 221 606. Ventes et importations de véhicules. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Ana-Maria ION pour une durée de 15 ans.

13501556170200-2023J00064

SARL EURL SIMON, 74 Route de Nantes, 35131 Pont Péan, RCS RENNES 853 915 544. Boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Maxime SIMON pour une durée de 10 ans.

13501556170203-2022J00302

SAS ZST BATIMENT, anciennement : 9 Rue des Charmilles, 35510 CESSON SEVIGNE RCS RENNES 835 229 535 et actuellement 26 Rue des Rigoles 75020 PARIS RCS PARIS 835 229 535. Gros oeuvre, maçonnerie. Jugement du tribunal de commerce de RENNES en date du 12 décembre 2023 , a prononcé la faillite personnelle de ENGIN KUS pour une durée de 15 ans.

13501556113840-2023J00123

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUEN
Jugement du 12 décembre 2023 - Arrêt du plan de cession

SAS AVENEL, 1 Rue Lucien Fromage, 76160 Darnétal, RCS ROUEN 670 500 560. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement du tribunal de commerce de Rouen en date du 12 Décembre 2023 arrêtant le plan de cession.

13501556173467-2008B01448

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY
Jugement du 07 décembre 2023 - Redressement judiciaire

SAS HABITAT FRANCE, 70 Avenue Victor Hugo, 93300 Aubervilliers, RCS BOBIGNY 389 389 545. Commerce de détail de meubles. Jugement du tribunal de commerce de Bobigny , prononce en date du 7 décembre 2023 , l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2023J01786 , date de cessation des paiements le 28 novembre 2023 désigne Administrateur SELARL Ajassociés prise en la personne de Maître Nicolas Deshayes 46 Promenade Jean Rostand 93000 Bobigny et la SELARL FHBX prise en la personne de Me Charlotte FORT, 176 Charles de Gaulle 92200 Neuilly-Sur-Seine avec pour mission : assistance , Mandataire judiciaire SELARL Astenen prise en la personne de Me Axel Chuine 14/16 Rue de Lorraine 93000 Bobigny et Me Patrick LEGRAS de GRANDCOURT, 99 Rue Pierre Semard 93000 BOBIGNY , et ouvre une période d'observation expirant le 7 juin 2024 Le mandataire judiciaire devra déposer la liste des créances dans les 15 mois à compter de la publication au Bodacc du jugement d'ouverture. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

13501555865735-2008B00723

CONSTITUTIONS

LUMNOS S&E
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 bis Cogneuf
35470 BAIN DE BRETAGNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BAIN DE BRETAGNE du 8 décembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée,
Dénomination : LUMNOS S&E,
Siège : 3 bis Cogneuf, 35470 BAIN DE BRETAGNE.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 1 000 euros,
Objet : Intermédiaire sur achat et vente de véhicules occasion et neuf entre parti-

culiers ou entreprises,
Président : M. Steven PUYMERAS, demeurant 3 bis Cogneuf, 35470 BAIN DE BRETAGNE.

Directeur général : Mme Emeline PUYMERAS, demeurant 3 bis Cogneuf, 35470 BAIN DE BRETAGNE.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

POUR AVIS
Le Président

L237J13037

Par acte ssp en date de 13/12/2023, il a été constitué une SASU
Dénomination : **JMO INGÉNIERIE**
Siège Social : 9 allée du Champ de la Vigne 35000 RENNES
Capital : 3000 €

Activités principales : Ingénierie et études techniques dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie et de l'environnement.
Durée : 99 ans
Président : M. MONCORGER Jeof-

COUR D'APPEL DE RENNES

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE RENNES

Par jugement en date du 18 Décembre 2023, le Tribunal judiciaire de RENNES a prononcé la conversion de la procédure de redressement judiciaire en liquidation judiciaire de «EARL LA HEURAIRIE», Exploitation agricole à responsabilité limitée activité culture et élevage associés identifiée au RCS de RENNES sous le n°841 177 249 308 Lieu dit La Heurairie 35500 BALAZÉ ;

Mis fin à la période d'observation , Mis fin à la mission de mandataire judiciaire de la Selarl LEX M.J. prise en la personne de Maître Eric MARGOTTIN ; Désigné la Selarl LEX M.J. prise en la personne de Maître Eric MARGOTTIN, 29 Rue de Lorient, CS 74 036, 35040 Rennes, en qualité de liquidateur judiciaire

L237J13598

Par jugement en date du 18 Décembre 2023, le Tribunal judiciaire de RENNES a - prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de : Julien GUILLEMOT, exploitant agricole, entrepreneur individuel - élevage de vaches laitières-La Cavenais 35470 BAIN DE BRETAGNE, n° SIREN 808 982 433 (non inscrit au RCS)

- Dit que les créanciers recouvreront leur droit de poursuite individuelle uniquement dans les conditions prévues par l'article L643-11 du code de commerce

L237J13600

Par jugement en date du 18 Décembre 2023, le Tribunal judiciaire de RENNES a prononcé la conversion de la procédure de sauvegarde judiciaire en redressement judiciaire de : Association «CENTRE LES BRUYERES», anciennement dénommée ASSOCIATION «LOISIRS ET CULTURES», -activité d'hébergement touristique et autre hébergement de courte durée-SIREN n° 777 752 023 Centre aéré Les Bruyères 300 allée Marcel Lefevre 35310 BRÉAL SOUS MONTFORT

Maintenu la Selarl GAUTIER et associés, prise en la personne de Maître Sophie GAUTIER, 111, Boulevard de Lattre de Tassigny à Rennes, en qualité d'administrateur judiciaire, avec mission d'assistance ; Maintenu la Selarl DAVID-GOÏC et associés prise en la personne de Maître Benjamin BRILLAUD, 39, Rue du Capitaine Maignan 35000 Rennes, en qualité de mandataire judiciaire.

L237J13601

Par jugement en date du 18 Décembre 2023, le Tribunal judiciaire de RENNES a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée de Association Rennes Pacé Dentaire, sigle A.R.P.D., sous l'enseigne ODENTO, Association, Activités : Pratique dentaire identifiée sous le n° SIREN 894 780 501 (Non inscrite au RCS) ; SIRET n°894 780 501 00025 et n° RNA préfecture d'Ille-et-Vilaine : W353021359 Centre commercial SHOP'IN PACE Boulevard de la Giraudais 35740 PACE

Constaté l'état de cessation des paiements de l'association RENNES PACE DENTAIRE ; Fixé provisoirement la date de cessation des paiements au 13 novembre 2023 ; Désigné la société de mandataires judiciaires GOPMJ, prise en la personne de Maître Pauline COLLIN, 4 mail François Mitterrand 35000 RENNES, en qualité de liquidateur judiciaire ;

Désigné d'office l'ARS de Bretagne en qualité de contrôleur en application de l'article L 621-10 alinéa 4 du code de commerce ;

Les créanciers sont avisés qu'ils doivent déclarer leurs créances entre les mains du liquidateur ci-dessus désigné dans le délai de deux mois, à compter de la publication au BODACC du présent jugement ou sur le portail électronique prévu par les articles L814-2 et L814-13 du code de commerce.

L237J13603

CONSTITUTIONS

frey 9 allée du Champ de la Vigne 35000 RENNES, 35000

Cession d'actions : Soumise à agrément
Immatriculation au RCS de RENNES
L237J13215

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, par acte SSP en date du 14/12/2023, d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

AMELIE POIRIER

Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée (à associée unique)

Siège social : 9 rue Nathalie Lemel 35000 RENNES

Objet social : Toutes activités dans les domaines de la direction artistique, du graphisme, de l'identité visuelle, du design produits, du design service, du webdesign, de design d'espace, de la création de marques, de l'illustration ;Toutes activités en matière de la communication visuelle et digitale ; Toutes activités de conseil, d'édition et de commercialisation dans les domaines susvisés ; La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détient une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement

Durée de la société : 99 ans
Capital social : 1.000 euros, par apport en numéraire

Gérance : Madame Amélie POIRIER, sise 9 rue Nathalie Lemel 35000 RENNES, sans limitation de durée
RCS RENNES. Pour avis

L237J13290

7 JOURS
LE LOU DE LA BRETAGNE

À chacun sa formule :

6 mois
magazine + site internet

42€ TTC

1 an
magazine + site internet

69€ TTC

2 ans
magazine + site internet

119€ TTC

Gagnez du temps !

ABONNEZ-VOUS
EN LIGNE SUR
7JOURS.FR



Et recevez la newsletter
chaque semaine

CONSTITUTIONS



LES P'TITS CHIFFONS

Société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros
Siège social : 11 place Antoine de Saint Exupéry, 35240 RETIERS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique privée, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, le 14 décembre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : LES P'TITS CHIFFONS
Siège : 11 place Antoine de Saint Exupéry, 35240 RETIERS

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 3 000 euros

Objet : la création, l'animation et la gestion de structures dans le domaine de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse : micro-crèches, jardins d'enfants, centre de loisirs et séjour jeunes.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame Justine POCHEZ, demeurant 10, rue Alfred Jarry, 35410 CHATEAUGIRON

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

POUR AVIS
La Présidente

L237J13318



13 impasse Gautier Père & Fils
CS 91000 - 35720 COMBOURG

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Charles LACOURT, notaire associé à COMBOURG, 13 Impasse Gautier Père et Fils, le 14 décembre 2023, il a été constituée une

société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION : HB NUTRITION.
FORME : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée,
CAPITAL SOCIAL : quatre mille euros (4 000,00 €)

Les apports sont en numéraire et ont été totalement libérés

SIÈGE SOCIAL : VAL-COUESNON (35560), Antrain, 15 Bis Avenue Kléber.

OBJET : Achat et vente d'aliments pour animaux et tous accessoires se rapportant à l'activité

Durée de la société : 99 ans
RCS : RENNES

Gérance : Madame Katia Joëlle Reine LEUTELLIER, demeurant à SACEY (50170), 3 La Champrombinerie, née à Combours (35) le 2 octobre 1975. Epouse de Monsieur Jean-François Marc Victor GERMAIN, sans limitation de durée.

Immatriculation au RCS de RENNES
Pour avis
Me LACOURT

L237J13350

HOLDING DUMOULIN

Société civile
au capital de 1 000 euros
Siège social : Bethelin
35240 RETIERS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RETIERS du 15 décembre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : HOLDING DUMOULIN

Siège social : Bethelin, 35240 RETIERS
Objet social : - toutes activités de holding, de prise de participation par tous moyens et de quelque manière que ce soit (souscription au capital, augmentation de capital social, acquisition de titres etc.) dans toutes sociétés ou entreprises quel qu'en soit l'objet ou l'activité et de quelque forme qu'elles soient;

- toutes activités de prestations de services et de conseils en tout domaine au profit de toutes entreprises, constitués ou à constituer, de quelque forme et de quelque objet que ce soit;

- l'animation de sociétés ou de groupe de sociétés de quelque forme que ce soit et par quelque moyen que ce soit;

- la gestion de trésorerie intra groupe, de portefeuille de titres;

- l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000,00 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Céline DUMOULIN, née le 13 juillet 1976 à ANGERS, demeurant Bethelin 35240 RETIERS

Monsieur Jean-Jacques DUMOULIN, né le 28 mai 1967 à RENNES, demeurant Bethelin 35240 RETIERS

Clauses relatives aux cessions de parts :

dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis. La Gérance

L237J13395



37 Rue du Bignon
35510 CESSON-SEVIGNE
02.99.51.34.51

MOTTIER

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée de Médecins au capital de 1 000 euros

Siège social : 8, rue du Chêne Germain
35510 CESSON SEVIGNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CESSON SEVIGNE (35) du 8 décembre 2023, il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée à associé unique

Dénomination sociale : MOTTIER
Siège social : 8, rue du Chêne Germain - 35510 CESSON SEVIGNE

Objet social : l'exercice de la profession médecin spécialisée en oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Clément MOTTIER, associé unique demeurant à RENNES (35700) - 11, rue du Finistère

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis, la gérance.

L237J13431



15 boulevard de la Tour d'Auvergne,
35400 SAINT-MALO

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Géraldine RENOULT, Notaire Associé à SAINT MALO, 15, Boulevard de la Tour d'Auvergne, le 15 décembre 2023 a été constituée une société par actions simplifiée unipersonnelle régie par le livre II, titre I et titre II chapitre VII du Code de commerce et ses statuts, ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : Négoce au détail d'articles de sports nautiques, vêtements de mer, accastillage, matériel et accessoires pour la pêche et la plaisance, décoration, nautisme, alimentaire, boissons, produits régionaux - Réparation et l'entretien de voiles - Location d'engins nautiques non motorisés - Et de façon générale toutes opérations se rattachant à l'activité maritime - Création, acquisition, location, prise à bail, l'installation l'exploitation établissements, fonds de commerce, usines, ateliers se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées - Prise, exploitation ou cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Dénomination : «SAS Coopérative Maritime Propulsion»

Siège social : SAINT-MALO (35400), 22 quai de Trichet.

Durée : 99 ans

Capital social : DIX MILLE EUROS (10 000,00 EUR) apport en numéraire uniquement

Cessions d'actions : libres par l'associé unique. Livres entre associés en cas de pluralité d'associés. Toutes les autres soumises à agrément

Exercice social : du 01/12 au 30/11 de chaque année.

Président : La Société dénommée COOPÉRATIVE MARITIME DE SAINT-MALO - STQUAY, demeurant SAINT-MALO (35400), 22 quai de Trichet.

Immatriculation : RCS SAINT-MALO

Pour avis

Le notaire

L237J13469



YC IMMO

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 Rue des Chevrons
35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique privée en date du 14 décembre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : YC IMMO
Siège social : 2 Rue des Chevrons, 35000 RENNES

Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

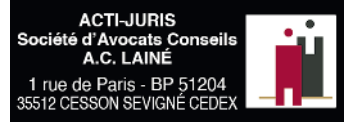
Gérance : Monsieur Yvan CHEVALIER, demeurant 2 rue des Chevrons - 35000 RENNES

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis. La Gérance

L237J13471



1 rue de Paris - BP 51204
35512 CESSON SEVIGNÉ CEDEX

IDS SUPPLY

Société par Actions Simplifiée
au capital de 20 000 Euros
Siège social : 2, Le Breil
35310 CHAVAGNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à CHAVAGNE, du 15 décembre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée
Dénomination : IDS SUPPLY
Siège social : 2 Le Breil 35530 CHAVAGNE

Objet : En France et à l'étranger, l'exploitation d'un commerce de gros, demi-gros et détail, concernant des produits musicaux de merchandising et de marques DNVB ; la fourniture de prestations de services logistique, dans le domaine du presage, de l'imprimerie, du merchandising, du graphisme ; la production musicale et audiovisuelle, radio diffusion et web diffusion, et de tous autres services pouvant notamment être rendus auprès de tous les acteurs de la distribution ; E-commerce avec conceptualisation de sites de vente ; toutes activités connexes ou liées ; conseil et audit dans lesdits domaines. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout autre objet similaire ou connexe de la manière la plus étendue ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 20 000 € divisés en 100 actions de 200 € nominal chacune, constitué exclusivement d'apports en numéraire

Président : Monsieur Sébastien, Charles VOLLEREAUX, né le 13 août 1977 à LAON (02), de nationalité française, demeurant à VITRE (35500) 122 bis Boulevard de Laval,

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Immatriculation : au RCS de RENNES

Pour avis,
Le Président

L237J13479

CABINET VAZEL ET ASSOCIÉS
Société d'Avocat
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES

Société constituée le 19 décembre 2023, par acte signé électroniquement - Dénomination : PM PLAGÉ - Forme : Société Civile Immobilière - Siège social : CANCALE (Ille-et-Vilaine) - 7 Chemin de Chevrier - Durée : 99 ans - Capital : 1 000 Euros souscrit en numéraire - Objet social : l'acquisition et la gestion, notamment par location, de tous biens immobiliers

- Gérante : La société AMELIMMO SAS ayant son siège social à CANCALE (Ille-et-Vilaine) 75 Boulevard d'Armor, immatriculée au RCS de SAINT MALO n° 833 641 178, ayant pour président M Maxence AMELINE, demeurant à CANCALE (Ille-et-Vilaine) 75 Boulevard d'Armor - Clauses relatives à l'agrément des cessionnaires de parts sociales par Assemblée Générale, stipulée à l'article 10 des statuts - Immatriculation : Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT-MALO.

L237J13482

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : LE JARDIN D'EDEN
FORME : Société à responsabilité limitée

CAPITAL : 5.000 euros
SIÈGE SOCIAL : 1 lieu-dit « Le Moulin des Perrays » - 35330 BOVEL

OBJET : La location de gîtes, de logements atypiques, de salles de séminaire et de salles de réception ; L'acquisition, l'administration, la

gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; La vente de tous immeubles et biens immobiliers ; L'octroi à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties (et notamment hypothécaire) à des opérations conformes au présent objet et susceptibles de favoriser le développement dudit objet ; La vente de boissons non alcoolisées et d'aliments au comptoir (sans fabrication artisanale) présentés dans des conditionnements jetables, sur place ou à emporter ; L'activité de massage bien-être ; L'organisation d'événements pour les particuliers et les professionnels ; La location d'étangs destinés à la pêche et de tout matériel nécessaire à l'activité de la pêche en étang ; La location de parc d'entraînement pour chiens courants ; La location de piscine ;

DURÉE : 99 années GÉRANCE : Est nommé premier Gérant sans limitation de durée Monsieur Didier

LEROY demeurant 1 lieu-dit « Le Moulin des Perrays » - 35330 BOVEL ; IMMATRICULATION : au RCS de RENNES.

Pour avis

L237J13483

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ CIVILE DE CONSTRUCTION VENTE SCCV PLURIELS

Aux termes d'un acte SSP en date du 06 novembre 2023 à RENNES, il a été constituée une société civile de construction vente :

Dénomination sociale : SCCV PLURIELS

Siège social : 17 boulevard de la Tour d'Auvergne - 35000 RENNES

Durée : 20 ans à compter de son immatriculation au RCS

La société a pour objet : L'acquisition de tous terrains ou droits immobiliers comprenant le droit de construire ; la construction, sur ces terrains ou droits immobiliers, de tous immeubles, de toutes destinations et usages ; la vente, en totalité ou par fractions, des immeubles construits, avant ou après leur achèvement ; accessoirement, la location desdits immeubles ; et d'une façon générale, toutes opérations mobilières ou immobilières ou financières susceptibles de faciliter la réalisation des objets ci-dessus définis, à l'exclusion de toute opération susceptible de faire perdre à la société son caractère civil.

Capital : 1000 euros divisés en 100 parts de 10 euros chacune

Associés : COOP DE CONSTRUCTION (RCS Rennes 306 964 883) ; ARCH'IMMOBILIER PROMOTION CONSTRUCTION (RCS Rennes 532 653 235)

Co-gérance : COOP DE CONSTRUCTION, représentée par M. Jérôme NICOLAS (17 Boulevard de la Tour d'Auvergne - 35000 Rennes) et ARCH'IMMOBILIER PROMOTION CONSTRUCTION, représentée par M. Jean-Paul GUILLOTIN (7 Rue d'Orléans - 35000 Rennes), pour une durée illimitée.

La société sera immatriculée au RCS de la ville de RENNES.

Pour avis et mention

L237J13588



AARPI AVOXA RENNES
5 allée Ermengarde d'Anjou
35000 RENNES

Par acte sous signatures privées en date du 20 décembre 2023, il a été constituée une société dont les caractéristiques

principales sont les suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : RESSOURCES URBAINES

Siège social : 132 La Vieille Rue - 35170 BRUZ

Capital social : 5.000 €

Objet :

L'acquisition, la réception comme apports, la construction, la rénovation, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble et bien immobilier ;

L'activité de marchand de biens ; L'aménagement foncier de tout terrain ou lotissement ;

L'activité de promotion immobilière, construction, de rénovation et de vente, en totalité ou par fractions, d'immeubles de toute nature, construits ou à construire ;

La revente de ces immeubles et biens immobiliers en totalité ou par fractions, avant ou après achèvement ;

La prise de participation dans toute société ayant le même objet ou les mêmes activités ;

La réalisation de toute prestation de services administrative, comptable, financière, juridique ou de toute autre nature en faveur de ses filiales ou participations ;

La souscription de tout emprunt pour le financement des acquisitions, des souscriptions et, plus généralement, pour la gestion de son patrimoine ;

La constitution de toute sûreté sur les actifs sociaux en garantie des emprunts contractés pour toute acquisition ou souscription ;

Et plus généralement toute opération, de quelque nature qu'elle soit, se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptible d'en favoriser la réalisation ;

L'activité d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur des projets immobiliers pour le compte de tiers, par la réalisation de toute opération de service administrative, comptable, financière, juridique ou de toute autre nature.

Durée : 99 ans

Président :

Monsieur Vincent HUE - Né le 1^{er} février 1973 à BREST (29) - Demeurant 132 La Vieille Rue - 35170 BRUZ

Cession et transmission de parts sociales : En cas de pluralité d'associé, les cessions et transmissions de parts sociales sont soumises à l'agrément préalable des associés de la Société statuant aux conditions des décisions collectives extraordinaires soit à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote, présents ou représentés.

Vote : Tout associé peut participer aux Assemblées Générales personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque action donne droit à une voix. En cas de démembrement d'actions, le droit de vote appartient à l'usufruitier pour les décisions ordinaires et extraordinaires, à l'exception des décisions requérant l'unanimité des associés pour lesquelles l'accord de l'usufruitier et du nu-proprétaire est requis.

Immatriculation : RCS RENNES
Pour avis et dépôt. La Présidence

L237J13610



37 Rue du Bignon
35510 CESSON-SEVIGNE
02.99.51.34.51

MEYER

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée de Médecins

au capital de 1 000 euros

Siège social : 8, rue du Chêne Germain

35510 CESSON SEVIGNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CESSON SEVIGNE (35) du 11 décembre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée

Dénomination sociale : MEYER

Siège social : 8, rue du Chêne Germain

- 35510 CESSON SEVIGNE

Objet social : l'exercice de la profession de médecin spécialiste en oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Madame Anaïs MEYER, associée unique, demeurant à RENNES (35000) - 17, rue Hoche

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

Pour avis, la gérance.

L237J13612

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CGF ASSISTANCE

Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée ;

Siège social : 12 rue des Frères Lumières - 35590 SAINT-GILLES

Objet social : Tout travaux, conseil, évaluation, intervention, remise en état, embellissement, assèchement décontamination, démolition de tous biens immobiliers suite à des sinistres ou hors sinistre ; La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détient une participation ;

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée de la société : 99 ans ;

Capital social : 7.000 € réparti comme suit : 3.450 € par apport en nature et 3.550 € par apport en numéraire

Gérance : Gilles CARRILLO, demeurant au 12 rue des Frères Lumières - 35590 SAINT-GILLES sans limitation de durée.

RCS RENNES.

Pour avis.

L237J13613



POLLIER GIRAUD BIRMELE
10 Ter Rue de l'Europe - Le Vertiluis
74200 - THONON-LES-BAINS

AVIS DE CONSTITUTION Avis est donné de la constitution par acte du 19/12/2023 d'une Société Civile Immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes : FORME : Société Civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code Civil et par les articles 1 à 59 du décret N°78-704 du 03 juillet 1978

DÉNOMINATION : QUEINNEC 35 OBJET : - la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; SIÈGE : 17 Rue des Etoiles Filantes - 35310 BREAL-SOUS-MONTFORT DUREE : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés. APPORTS : 1.000,00 € en numéraire CAPITAL : 1.000,00 € GERANCE : - Madame Anne-Sophie QUEINNEC Demeurant à 17 Rue des Etoiles Filantes, 35310 BREAL-SOUS-MONTFORT CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales. R.C.S. : RENNES, Ille-et-Vilaine. Pour avis, La Gérance

L237J13621

VOS ANNONCES
PAR MAIL
annoncelegale@7jours.fr

MODIFICATIONS

Athéïs



experts-comptables

AA RENNES nouvellement dénommée AAGROUP RENNES - Société par Actions Simplifiée au capital de 7 500 € - Siège social : 20 Avenue Henri Fréville - 35200 RENNES - 442 632 741 RCS RENNES

AVIS DE PUBLICATION

Aux termes d'une délibération en date du 10/11/2023, l'AGE a décidé de remplacer à compter du 10/11/2023 la dénomination sociale AA RENNES par AAGROUP RENNES et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. Pour avis. Le Président

L237J11675

In Extenso

Experts-Comptables

OH MY HAIR

Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 29 Rue du Général de Gaulle
35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE
981 407 885 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une décision en date du 11 novembre 2023, les associés ont décidé de nommer en qualité de cogérant Madame Flavie DEFFAINS, demeurant 7 Rue Aurélie NEMOURS, 35000 RENNES, pour une durée illimitée à compter du même jour.

Pour avis
La Gérance

L237J13016

TCE INGENIERIE

SARL au capital de 6 660 €
Siège social : 14 RUE PATIS TATELIN
35700 RENNES
RCS de RENNES n°753 900 224

L'AGE du 13/12/2023 a décidé le transfert du siège social au 2 C allée Jacques Frimot, 35000 RENNES à compter du 01/12/2023.

L237J13276

ENERG'ILLE

SARL au capital de 8 000 €
Siège social : ALL DE LOHON, ZA DU MOULIN MADAME
35270 COMBOURG
RCS de SAINT MALO n°513 432 229

L'AGE du 12/12/2023 a décidé le transfert du siège social au 6 rue du Clos des Saules, 35270 COMBOURG à compter du 12/12/2023.

L237J13278

MALUAU - SARL au capital de 5 000 euros
Siège social : 28 Avenue Pasteur - 35400 ST MALO
830 128 567 RCS SAINT MALO

Il a été décidé par Assemblée Générale Extraordinaire du 29/09/2023 et décisions du gérant du 4/12/2023 de réduire le capital social d'un montant de 2 500 € pour le ramener d'un montant de 5 000 € à un montant de 2 500 € par voie de rachat puis d'annulation de 250 actions de 10 € chacune de valeur nominale avec effet au 29/09/2023.

Les articles 6,7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention - capital social : 5 000 €

Nouvelle mention capital social : 2 500 €

Pour Avis La gérance

L237J13295

MODIFICATIONS

ABIGAELE INFIRMIERE Société d'exercice libéral à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1.000 Euros
Siège social : 06200 NICE 43 avenue Henri Matisse R.C.S NICE 948.054.879
Suite de la décision de l'associé unique en date du 1^{er} décembre 2023, et à compter de ce jour, il résulte le transfert du siège social au 2 rue des AUVRAYS à 35600 REDON. La gérante : Madame Abigael MOLHANT demeurant 10 rue de la Touche à 35550PI-RIAC Les statuts seront modifiés en conséquence. Radiation RCS NICE et ré-immatriculation au RENNES Pour avis
L237J13296

LEVELUP

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros
Ancien siège social : 8, Avenue Pauline - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE
Nouveau siège social : 39 B, Boulevard de la Liberté - 35000 RENNES
910 140 276 RCS RENNES

Par décision de l'associé unique du 03/10/2023, le siège social de la société a été transféré du 8, Avenue Pauline 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE à 39 B, Boulevard de la Liberté 35000 RENNES à compter du 15/09/2023 rétroactivement. L'article 4 et 32 des statuts ont été modifiés en conséquence. La Société sera désormais immatriculée au RCS de RENNES. Président : M. Salim BELHAJ demeurant 39 B, Boulevard de la Liberté 35000 RENNES sans limitation de durée. Les autres caractéristiques de la Société demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à 10.000 euros, divisé en 1.000 actions. RCS RENNES. Pour avis. La Présidence.
L237J13299

RONICAR

SARL au capital de 16 500 €
Siège social : ZA DU CHP MARTIN
35770 VERN SUR SEICHE
RCS de RENNES n°502 756 356

L'AGE du 14/12/2023 a décidé le transfert du siège social au 7 rue Frédéric Chopin, 35530 NOYAL SUR VILAINE à compter du 14/12/2023.
L237J13305

CABINET VAZEL ET ASSOCIÉS

Société d'Avocat
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



HOLDING HOTELS DINARDAIS
Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 900 000 Euros
Siège social : DINARD (Ille-et-Vilaine) - 54 boulevard Lhotelier
RCS SAINT-MALO 922 349 790

Par décision du 15/12/2023, la collectivité des associés a décidé de nommer en qualité de Président la société «HOLDING DE KERAUTEM-TANGUY», sarl au capital de 1 395 000 €, ayant son siège social à DINARD (Ille-et-Vilaine) - 54 boulevard Lhotelier, immatriculée au RCS de SAINT MALO sous le n° 978 356 525 en remplacement de M. Pierre Marie Arthur de KERMERC'HOU de KERAUTEM, démissionnaire, et ce à compter du 1er décembre 2023.
Pour avis
L237J13323

CABINET VAZEL ET ASSOCIÉS

Société d'Avocat
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



HOTEL DU PARC
Société par actions simplifiée au Capital de 1 000 Euros
Siège social : DINARD (Ille-et-Vilaine) - 20 Avenue Edouard VII
RCS SAINT MALO 848 821 476

AVIS

Par décision en date du 07/12/2023, il a été (i) décidé de nommer en qualité de Président la société « HOLDING HOTELS

DINARDAIS, société par Actions simplifiée au capital de 1 900 000 €, ayant son siège social à DINARD (Ille-et-Vilaine) - 54 boulevard Lhotelier, RCS SAINT-MALO 922 349 790, en remplacement de M. Pierre de KERMERC'HOU de KERAUTEM, démissionnaire, et ce à compter du 01/12/2023 ; (ii) pris acte de la démission de Mme Flore TANGUY, de ses fonctions de Directrice Générale, et ce à compter du 01 décembre 2023
Pour avis
L237J13384

CABINET VAZEL ET ASSOCIÉS

Société d'Avocat
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



HOTEL SAINT MICHEL
Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 Euros
Siège social : DINARD (Ille-et-Vilaine) - 54 Boulevard Lhotelier
RCS SAINT MALO 793 418 930

AVIS

Par décision en date du 14/12/2023, il a été (i) décidé de nommer en qualité de Président la société « HOLDING HOTELS DINARDAIS », société par Actions simplifiée au capital de 1 900 000 Euros, ayant son siège social à DINARD (Ille-et-Vilaine) - 54 boulevard Lhotelier, RCS SAINT-MALO 922 349 790, en remplacement de Monsieur Pierre de KERMERC'HOU de KERAUTEM, démissionnaire, et ce à compter du 01/12/2023 ;
Pour avis
L237J13385



JLB MENUISERIE 35

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros porté à 20.000 euros
Siège social : 95 B Crapaudel
35580 GUIGNEN
900 602 970 RCS RENNES

AVIS D'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 13 décembre 2023 a décidé d'augmenter le capital social de 19.000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatives.

Ancienne mention :
Le capital social est fixé à mille euros (1 000 euros)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à vingt-mille euros (20.000 euros)
Pour avis. La Gérance
L237J13393

ENTREPRISE DENOUL MATTHIEU

Société à responsabilité limitée Au capital de 10.000 euros porté à 10.010 euros
Siège social : 1 route de Montours
Saint-Etienne-en-Cogles
35460 MAEN-ROCH
538 556 143 RCS RENNES

Par décisions en date du 18/12/2023, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital de 10 € par apport en numéraire et création d'une part, pour être porté de 10.000 € à 10.010 €. Les articles « Apports » et « Capital social » ont été modifiés en conséquence. RCS RENNES. Pour avis.
L237J13396

BRETONNELEC

SAS au capital de 10.000 €
Ancien siège social : ZA Beauséjour
2 Rue du Tram 35520 LA MEZIERE
Nouveau siège social : ZAC des Touches
7 boulevard du Trieux 35740 PACE
792 041 022 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associées du 15/12/2023, le siège social a été transféré du ZA Beauséjour 2 Rue du Tram 35520 LA MEZIERE au ZAC des Touches 7 boulevard du Trieux 35740 PACE, à compter de ce même jour inclusivement. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. RCS RENNES. Pour avis, La Gérance.
L237J13398

CABINET ALAIN GORRET

NICOLAS MARUELLE
Espace performance
Centre Alphas Bat H1
35760 SAINT-GRÉGOIRE
02 99 23 03 22



AVIS

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24/11/2023, les associés de la SELARL DOCTEUR OUMMAL TOURIA, Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 307 500 Euros RCS RENNES 502 596 380, dont le siège social est fixé 10, Rue Baron à FOUGERES (35 300) ont décidé :

1-Madame le Docteur Léa OUMMAL, Chirurgien-dentiste, née le 01/04/1998 à FOUGERES (35 300) domiciliée La Vigne à FOUGERES (35 300)
2-Monsieur le Docteur Yassine OUMMAL, Chirurgien-dentiste, né le 17/07/1995 à FOUGERES (35), domicilié La Vigne à FOUGERES (35 300)

De procéder à une augmentation de capital d'un montant de SIX MILLE CENT CINQUANTE EUROS (6 150 €) pour le porter à la somme de TROIS CENT TREIZE MILLE SIX CENT CINQUANTE EUROS (€ 313 650) par création de DEUX (2) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de TROIS MILLE SOIXANTE QUINZE EUROS (€ 3 075) chacune. avec une prime d'émission d'un montant de NEUF MILLE SOIXANTE DIX EUROS (9 070 €) intégralement libérée.

De nommer en qualité de cogérants, à compter du 15/12/2023 :

1-Madame le Docteur Léa OUMMAL, Chirurgien-dentiste, née le 01/04/1998 à FOUGERES (35 300) domiciliée La Vigne à FOUGERES (35 300)

2-Monsieur le Docteur Yassine OUMMAL, Chirurgien-dentiste, né le 17/07/1995 à FOUGERES (35), domicilié La Vigne à FOUGERES (35 300)

L'article 8 des statuts a été modifié corrélativement.

Le dépôt des pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES Pour avis.
L237J13414



THE BREIZH'HOLDING

SARL au capital de 790 020 €
Siège social : 20, rue du Chapitre
35400 SAINT-MALO
813 029 261 R.C.S. SAINT-MALO

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes de décisions unanimes en date du 01.12.2023, les associés ont décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.

A compter du 01.12.2023, le siège social, qui était 20, rue du Chapitre 35400 SAINT-MALO, est désormais situé 17 bis, rue de la Croix aux Moines 22440 PLOUFRAGAN.

En conséquence, la Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de SAINT-BRIEUC.
Pour avis. La Gérance
L237J13415

CENTRALE EOLIENNE DE BIHY Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 2 000€ sise Rue du Pré Long 35770 VERN SUR SEICHE 509242640 RCS de RENNES. Par décision de l'associé unique du 29/09/2023, il a été décidé de : - prendre acte du départ du Gérant M. CULOT Jean-François démissionnaire. Mention au RCS de RENNES
L237J13437

AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Dénomination : PATRIMINVEST 23 RHÔNE ALPES
Forme : SCI
Siège social : 34 rue Saint Georges, 35000 RENNES
N° 949 426 365 RCS GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Aux termes d'une décision en date du 24 novembre 2023, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 2.900.100 euros à 3.150.100 euros

Modification des statuts : Les articles « 6.1 MONTANT DES APPORTS » et « 7 -CAPITAL SOCIAL » des statuts ont été modifiés pour tenir compte de l'augmentation de capital

Mention sera portée au RCS de GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES
L237J13464

MORVAN FILS TRANSIT

Société par Actions Simplifiée au capital de 227.500 €
Siège social : 24 Avenue de Moka Immeuble « le Concorde »
SAINT MALO (35400)
RCS SAINT MALO 312 213 481

L'Associée unique a décidé le 30.06.2023 de nommer la Société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT sis à NEUILLY SUR SEINE (92208) 63 Rue de Villiers en qualité de CAC titulaire.
Pour avis,
L237J13472



LONCHAN

SARL au capital de 1 500 €
Siège social : 68 rue de la Garenne
35 510 CESSON SEVIGNE
823 042 627 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS

Par décision du 07.10.2023, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Gérance
L237J13491

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : HARPAN. Forme : EURL. Capital social : 1000 euros. Siège social : 20 lieu-dit Beaumont, 35270 Combourg. 902926401 RCS Saint Malo. Aux termes d'une décision en date du 14 décembre 2023, l'associé unique a décidé, à compter du 8 janvier 2024, de transférer le siège social à LE SEIZE - 16 Esplanade du Champ de Mars, 35000 Rennes. Mention sera portée au RCS Saint Malo.
L237J13495

ATTESTATION
DE PARUTION
IMMÉDIATE

ABONNEZ-VOUS !

MODIFICATIONS

CABINET MILIN
Avocat au Barreau de Vannes
Spécialiste en droit des sociétés
62 rue Victor Basch
56000 VANNES
Tél : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

COURROUZE ANTOINE

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 euros
Siège social : 23 Boulevard de la Du-
chesse Anne 35700 RENNES
818 262 461 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date
du 31 octobre 2023, l'Assemblée Générale
Extraordinaire a décidé de transférer
le siège social du 23 Boulevard de la Du-
chesse Anne, 35700 RENNES au 8 Boule-
vard de la Tour d'Auvergne 35000 RENNES
à compter du 1^{er} janvier 2024, et de modifier
en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L237J13507

CABINET MILIN
Avocat au Barreau de Vannes
Spécialiste en droit des sociétés
62 rue Victor Basch
56000 VANNES
Tél : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

COURROUZE JOANNA

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 euros
Siège social : 23 Boulevard de la Du-
chesse Anne 35700 RENNES
818 349 789 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date
du 31 octobre 2023, l'Assemblée Générale
Extraordinaire a décidé de transférer
le siège social du 23 Boulevard de la Du-
chesse Anne, 35700 RENNES au 8 Boule-
vard de la Tour d'Auvergne 35000 RENNES
à compter du 1^{er} janvier 2024, et de modifier
en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L237J13508

UNEXO CAPITAL

Société par actions simplifiée
au capital de 233.975.952 €
Siège social : 7 B, boulevard de la Tour
d'Auvergne - 35000 RENNES
393 557 418 RCS RENNES

MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL

Aux termes des décisions unanimes
des associés prises par ASSP du 19/12/23
devenues définitives par décisions du
Président du 20/12/23 :

- le capital social a été augmenté
d'une somme de 49.931.376€ par élévation
de la valeur nominale pour le porter
de 233.975.952€ (ancienne mention) à
283.907.328€ (nouvelle mention) ;

- la valeur nominale des actions a été
augmentée pour passer de 283,50€ (an-
cienne mention) à 344€ (nouvelle men-
tion) chacune.

Les statuts ont été modifiés en consé-
quence.

Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis.

L237J13509

CABINET MILIN
Avocat au Barreau de Vannes
Spécialiste en droit des sociétés
62 rue Victor Basch
56000 VANNES
Tél : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

COURROUZE AUGUSTE

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 euros
Siège social : 23 Boulevard de la Du-
chesse Anne 35700 RENNES
818 313 769 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date
du 31 octobre 2023, l'Assemblée Générale
Extraordinaire a décidé de transférer
le siège social du 23 Boulevard de la Du-
chesse Anne, 35700 RENNES au 8 Boule-

vard de la Tour d'Auvergne 35000 RENNES
à compter du 1^{er} janvier 2024, et de modifier
en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L237J13510

CABINET MILIN
Avocat au Barreau de Vannes
Spécialiste en droit des sociétés
62 rue Victor Basch
56000 VANNES
Tél : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

COURROUZE AURELIA

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 euros
Siège social : 23 Boulevard de la Du-
chesse Anne 35700 RENNES
818 438 145 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date
du 31 octobre 2023, l'Assemblée Générale
Extraordinaire a décidé de transférer
le siège social du 23 Boulevard de la Du-
chesse Anne, 35700 RENNES au 8 Boule-
vard de la Tour d'Auvergne 35000 RENNES
à compter du 1^{er} janvier 2024, et de modifier
en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L237J13511

CABINET MILIN
Avocat au Barreau de Vannes
Spécialiste en droit des sociétés
62 rue Victor Basch
56000 VANNES
Tél : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

COURROUZE MORGANE

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 euros
Siège social : 23 Boulevard de la Du-
chesse Anne 35700 RENNES
818 374 035 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date
du 31 octobre 2023, l'Assemblée Générale
Extraordinaire a décidé de transférer
le siège social du 23 Boulevard de la Du-
chesse Anne, 35700 RENNES au 8 Boule-
vard de la Tour d'Auvergne 35000 RENNES
à compter du 1^{er} janvier 2024, et de modifier
en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L237J13512

**SCENARII VIDEO ET MULTIMEDIA
EURL**
Capital social : 10 000 euros
Siège social : 158 rue de FOUGERES
35700 RENNES
497 941 500 RCS RENNES

MODIFICATIONS DIVERSES

Aux termes des décisions en date du
19/12/2023, l'associé unique a décidé
de :

- modifier la dénomination sociale et
d'adopter la dénomination «Scenarii &
Stratégies» ;

- la modification de l'objet social :
Toutes prestations de conseil, principa-
lement aux entreprises, notamment en
matière de stratégie ; Développement,
définition et déploiement de nouveaux
modèles économiques s'inscrivant notam-
ment dans le cadre des enjeux du
développement durable, ainsi que toutes
prestations de formation en ces domaines
notamment ; La prise de participation,
sous toutes ses formes, dans toutes so-
ciétés et généralement, toutes personnes
morales ayant un objet similaire, connexe
ou complémentaire, ou susceptible de fa-
voriser la réalisation de l'objet social ; La
prise de participation par tous moyens de
droit, notamment par achat, souscription,
fusion, de tous biens mobiliers et valeurs
mobilières dans toutes entités juridiques
avec sous sans personnalité morale ; La
détermination de ces titres en tant que hold-
ing financier et d'une manière générale,
toutes opérations financières se rattache-
ant à cette activité ; l'exercice de tout
mandat social au sein de ses filiales et
participations ; l'animation des filiales et
la fourniture de prestations de services
intellectuels ou matériels se rapportant
aux activités des sociétés dans lesquelles
la société a des participations ;

L237J13519

Lulu Berlué
SARL à associé unique au capital de
10 000 €
Siège social : VIEUX VY SUR
COUESNON (35490)
2 Place du Marché
919 732 537 RCS RENNES
DAU du 31.10.2023: démission de Mme
Lucile HILLAT de ses fonctions de gérante
à compter de ce jour, nomination en rem-
placement Mme Chloé BRILLON, demeu-
rant à PANTIN (93500), 55 Avenue Victor
Hugo, à compter du 01.11.2023.
L237J13532



DYMAI

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 8 allée d'Armorique
Ossé - 35410 CHATEAUGIRON
904 885 456 RCS RENNES

GÉRANCE

Aux termes d'une délibération en
date du 8 mars 2023, la collectivité des
associés a pris acte de la démission de
Madame Caroline PELLIEUX de ses fonc-
tions de gérant à compter du 8 mars 2023
et a décidé de ne pas procéder à son rem-
placement.

Pour avis. La Gérance

L237J13555

CABINET MILIN

AVOCAT AU BARREAU DE VANNES
SPECIALISTE EN DROIT DES SOCIÉTÉS
62 RUE VICTOR BASCH
56000 VANNES
Tél : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

MAP LA GUERCHE

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 8 Boulevard de la Tour
d'Auvergne
35000 RENNES
980 674 394 RCS RENNES

Aux termes d'une décision en date du
15 novembre 2023, l'associée unique a
décidé de transférer le siège social du 8
Boulevard de la Tour d'Auvergne 35000
RENNES au 32 Faubourg de Nantes 35130
LA GUERCHE DE BRETAGNE à compter
du 15 décembre 2023, et de modifier en
conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

L237J13555



CMCO

SARL au capital de : 99 000 €
Siège social : 2 bis, rue de la Haie de Terre
35650 LE RHEU
524 934 668 RCS RENNES

AVIS DE TRANSFORMATION EN SAS

Aux termes de décisions du 11.12.2023,
l'associé unique de la Société a décidé de
la transformation de la
société en SAS à compter du
01.01.2024, sans création d'un être moral
nouveau et a adopté le texte des statuts
qui régiront désormais la société.

L'objet de la société, sa durée, son
siège social et sa dénomination de-
meurent inchangés.

Le capital de la société reste fixé à la
somme de 99 000 €.

Cette transformation rend nécessaire
la publication des mentions suivantes :

Forme : La Société, précédemment
sous forme de SARL, a adopté celle de
SAS

Administration :
Avant sa transformation en SAS, la so-
ciété était gérée par :
- Gérant : M. Julien BUISINE
Sous sa nouvelle forme, la société est
administrée par :
- Président : la société ESPRIT
CONSTRUCTION OUEST (838 267 359
RCS RENNES) dont le siège social est
2, bis rue de la Haie de Terre 35650 LE
RHEU.
Mention sera faite au RCS de RENNES
Pour avis. La Gérance

L237J13565

SCI VIPYM
Société civile immobilière
au capital de 500 euros
Siège social : LA COUR VERTE
35113 DOMAGNE
791 096 670 RCS RENNES

MODIFICATIONS DIVERSES

L'AGE du 12/12/2023 à prit acte des
décisions suivante :

- Transfert du siège social de La cour
Verte - 35113 DOMAGNE au 15 Rue des
Merisiers - 35890 LAILLE avec effet im-
médiate

- Réduction du Capital Social de 500
euros à 499 euros par diminution du
nombre de parts sociales.

- Changement de Gérant, par la ces-
sation de fonctions de Madame MARTIN
Virginie, et son remplacement par Mon-
sieur JEANNE Clément.

- Modification des articles concernés
des statuts.

L237J13574

LC LOCATION
devenue LF LOCATION
Société par actions simplifiées
Au capital de 2.000 euros
Siège social : 13, La Peltre
35680 LOUVIGNE-DE-BAIS
887 718 328 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés
du 14/12/2023 I) les activités suivantes ont
été ajoutées à l'objet social à compter du
14/12/2023 : « Toutes activités de travaux
publics, et notamment toutes activités de
terrassment, assainissement, empierra-
ment, goudronnage et d'aménagement
de terrains, voiries et réseaux ; Le négoce
de matériaux », II) la démission de Frédé-
ric CHOPIN sis Route de Villedieu 50870
LE PARC de son mandat de Directeur
Général à compter du 01/12/2023 a été
constatée, III) Jean-Pierre FAUCHEUX sis
21, L'Arnerie 35220 SAINT-DIDIER a été
nommé Directeur Général sans limitation
de durée à compter du 14/12/2023 inclus,
IV) la dénomination sociale est devenue «
LF LOCATION » à compter du 14/12/2023
inclus. RCS RENNES. Pour avis.

L237J13602



SCI LES BADIOUS

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE
Capital social : 48.783,69 €
Ancien siège social :
ZAC des deux ruisseaux
35135 CHANTEPIE
Nouveau siège social :
5 Le Mesnil des Aulnays
35540 PLERGUER
Ancien RCS : RENNES n° 382753242
Nouveau : RCS SAINT-MALO n°
382753242

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes du procès-verbal d'assem-
blée générale du 19 décembre 2023, la
collectivité des associés a décidé de :

- Transférer le siège social de
CHANTEPIE (35135), ZAC des deux Ruis-
seaux à PLERGUER (35540), 5 Le Mesnil
des Aulnays, à compter du 19 décembre
2023 et de modifier en conséquence l'ar-
ticle 4 des statuts

- Modifier la durée de la société et de la
porter à 99 ans à compter de son immat-
riculation au RCS soit jusqu'au 20 août 2090
et de modifier en conséquence l'article 5
des statuts

Le dépôt légal des pièces sera effectué
au RCS de SAINT-MALO
Pour avis. Le notaire

L237J13606

MODIFICATIONS



VILLATTE & Associés
3 Place de la Petite Hollande
44015 NANTES Cedex 1

CHEROKI
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 50 000 Euros
Siège social : 2 rue des Fossés
35000 RENNES
RCS RENNES : 791 957 095

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 11 décembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Société à Responsabilité Limitée CHEROKI a décidé de transférer le siège social du 2 rue des Fossés - 35000 RENNES à Les Mottes - 35134 SAINTE-COLOMBE, à compter du 1^{er} décembre 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L237J13622

DISSOLUTIONS



EXPERTISE COMPTABLE EN LIGNE

APPARTANCE SAS au capital de 2 000 euros
Siège social : 25 rue René Marcellé 35000 RENNES 899 365 854 R.C.S. RENNES. La dissolution anticipée de la société a été prononcée, aux termes d'une AGE du 30/09/2023 à compter du 30/09/2023 suivi de sa mise en liquidation. A été nommé comme liquidateur : Monsieur Roland DE VERDUN, demeurant au 25 rue René Marcellé 35000 RENNES a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au RCS de RENNES. Pour avis, le représentant légal.

L237J13315

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : C'EST MAGNIFIQUE.
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 23 Rue DU PARC, 35650 LE RHEU.

888843505 RCS de Rennes.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 décembre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 décembre 2023. Monsieur Franck ROBERT, demeurant 23 Rue du Parc 35650 Le Rheu a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Le Gérant

L237J13344



PROPRE A CINDY

Société à Responsabilité Limitée à associée unique en liquidation au capital de 3 000 €
Siège social et de liquidation :
12 rue des Artisans
35190 LA BAUSSAINE
839 291 432 RCS ST MALO

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'une décision en date du 30/11/2023, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/11/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Cindy METAYER, demeurant 12 rue des Artisans 35190 LA BAUSSAINE, associée unique, exercera les fonctions de liquidatrice pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 12 rue des Artisans 35190 LA BAUSSAINE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SAINT-MALO, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis. La Liquidatrice

L237J13346

COMPHTALY

SASU au capital de 1 000 €
Siège social: 3 rue Louise Michel
35890 LAILLE
RCS RENNES 891 928 632

Suite AGE du 01/12/2023, dissolution de la société à compter du 01/12/2023, liquidateur : Monsieur Thierry DICK, 3 rue Louise Michel, 35890 LAILLE, le siège de liquidation et la correspondance sont fixés au siège social.
Dépôt légal au G.T.C. de RENNES, en annexe au RCS.

L237J13429

CABINET VAZEL ET ASSOCIÉS

Société d'Avocat
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



MTV 2017

Société en liquidation
Société civile immobilière au Capital de 1.000 euros
Siège social : VEZIN LE COQUET (Ille et Vilaine) - Lieu dit « Le Mesnil » - Rue de la Glestiere
RCS RENNES 828 430 454

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 14/12/2023 a décidé : de prononcer par anticipation la dissolution de la société à compter du même jour ; de nommer la société LE MESNIL ayant son siège social à VEZIN LE COQUET (Ille-et-Vilaine) Lieu dit Le Mesnil - Rue de la Glestiere, RCS RENNES 790 063 762, et représentée par M. Michel PIEDERRIERE, en qualité de liquidateur ; de fixer le siège de liquidation à VEZIN LE COQUET (Ille et Vilaine) - Lieu dit Le Mesnil Rue de la Glestiere. La correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation devront être no-

tifiés à cette adresse. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

L237J13473

STRATÉYS

Avocats et Stratégie d'Entreprise

1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

GROUPE CARDIOLOGIQUE PATTON
Société Civile Professionnelle de Médecins au capital social de 15 400 €
Siège social : 320 avenue du Général Patton à (35700) RENNES
RCS RENNES 423 513 258

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'un consentement unanime des associés en date du 31 mars 2023, les associés de la Société ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 1^{er} avril 2023.

Ont été nommés comme liquidateurs :
- Monsieur Christophe PÉPIN,
Né le 27 juillet 1962 à MOYON (50)
Demeurant 18 clos Sévigné à (35510) CESSON-SEVIGNE
- Monsieur Jean-Michel BAISSSET,
Né le 26 février 1962 à NARBONNE (11)
Demeurant 3 rue des Coudriers à (35690) ACIGNE
- Monsieur Frédéric VICTOR,
Né le 31 décembre 1964 à (49000) ANGERS
Demeurant 9 allée des Iles Chausey à (35700) RENNES
- Madame Annaïk BELLOUIN,
Née le 07 Janvier 1979 à STRASBOURG (67)
Demeurant 19 allée Pierre Proudhon à (35000) RENNES
- Monsieur Pierre BRACQ,
Né le 15 septembre 1975 à MELESSE (35)
Demeurant 21 rue François Lanno à (35700) RENNES
- Monsieur Renaud GERVAIS,
Né le 11 mars 1976 à BREST (29)
Demeurant 38 rue MARCAIS MARTIN à (35000) RENNES
- Madame Fanny HOGG,
Née le 02 Juin 1978 à THANN (68)
Demeurant 4 square François Alexis Rio à (35700) RENNES
- Monsieur Nicolas COQUEREL,
Né le 24 novembre 1978 à DOUAI (59)
Demeurant 56 rue Adolphe Leray à (35000) RENNES
- Monsieur Olivier MOREAU,
Né le 18 janvier 1983 à ANGERS (49)
Demeurant 2 Rue Jean Monnet à (35760) SAINT-GREGOIRE
- Madame Fanny BOUDGHENE-STAMBOULI,
Née le 10 février 1985 à LILLE (59)
Demeurant 1 rue le Guen de Kerangal à (35200) RENNES
- Monsieur Christian BOSSEAU,
Né le 25 juillet 1986 à CRAIOVA (Roumanie)
Demeurant 135 rue d'Antrain, Les Cadets A207 à (35700) RENNES.
avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 320 avenue du Général Patton à (35700) RENNES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, Les Liquidateurs

L237J13551

CLÔTURES

SOCIETE TRANSPORTS JOUANNAIS

EURL au capital de 7 622,45 €
Siège social : 2 LA CHABOSSIERE
35430 SAINT SULIAC
RCS de SAINT MALO n°383 283 884

En date du 15/12/2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. GUILLOT PHILIPPE de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 15/12/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINT MALO.

Pour avis
L'associé unique

L237J13339

SCI SAINT-MARTIN, STE EN LIQUIDATION

SCI au capital de 1 524 €
Siège social : LA BRIANTAIS
35580 BAULON
RCS de RENNES n°447 984 162

L'assemblée générale extraordinaire du 30/11/2023 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. VERMEEREN Herman de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/11/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

L237J13420

LE GRAND MAIL Société civile EN LIQUIDATION, au capital de 212100 EUROS
Siège social : 1, boulevard du Mail à COMBOURG (35270) Immatriculée au RCS de SAINT-MALO 493 540 009. L'Assemblée Générale réunie le 15 décembre 2023 a approuvé le compte définitif de la liquidation, déchargeant le Liquidateur Charles Lacourt domicilié 13 impasse Gautier Père et Fils à COMBOURG (35270) de son mandat, a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture des opérations de la liquidation. Les comptes de la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Saint- Malo. Pour avis, le Liquidateur.

L237J13426

CABINET ALAIN GORRET NICOLAS MARUELLE

Espace performance
Centre Alphas Bat H1
35760 SAINT-GREGOIRE
02 99 23 03 22



SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SOCIM

Société en liquidation
Au capital de 6 096 €
RCS RENNES 429 687 635

Siège social :
1, avenue Henri Fréville
35 200 RENNES

Suivant décision collective des associés en date du 12/12/2023, il résulte que :
Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 07/12/2023 ;

- donné quitus au Liquidateur, Monsieur DELEVAUX Frédéric, demeurant 26, rue Yves Montand à NOYAL-CHATILLON -SUR-SEICHE (35 230) et déchargé ce dernier de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis

L237J13500

CLÔTURES

Cabinet Catherine BRUNET
Avocat
19 rue Jules Simon
35000 RENNES

SCI JELL

SCI «en liquidation»
Capital social : 1 000 €
Siège social : 2 bis, rue de la Haie de Terre
35650 LE RHEU
830 731 188 R.C.S. RENNES

CLÔTURE DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION

Aux termes de décisions unanimes en date du 19.12.2023, la collectivité des associés de la SCI JELL a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au Liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis
Le Liquidateur

L237J13501

CHEZ GEORGES

Société à responsabilité limitée
en liquidation
Au capital de 45.000 euros
Siège social : 2 rue des Fossés -
35000 RENNES
Siège de liquidation : 8 rue Hoche
35000 RENNES
808 800 247 RCS RENNES

L237J13347

Par décisions unanimes du 20/12/2023, il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur M. Régis CHE-REAU, sis Les Mottes 35134 SAINTE CO-LOMBE et déchargé ce dernier de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter rétroactivement du 30/10/2023. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES Pour avis.

L237J13585

FONDS DE COMMERCE

CABINET VAZEL ET ASSOCIÉS
Société d'Avocat
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



AVIS

Aux termes d'un acte signé électroniquement le 05/12/2023 enregistré au SIE de RENNES, mentions 2023 00039294 Référence 3504P61 2023 A 07186 le 11/12/2023.

- La société CMA, SAS au capital de 1.000 euros, siège situé 11 rue des Cerisiers Le Bignon 22 350 PLUMAUDAN immatriculée au RCS de SAINT MALO sous le n° 841 372 618, représentée par la SELARL TCA prise en la personne de Me François TREMELOT, exerçant à SAINT BRIEUC (Côtes d'Armor), en qualité de liquidateur judiciaire de ladite société, nommé à ces fonctions par jugement du Tribunal de commerce de SAINT MALO en date du 19 septembre 2023, dûment habilitée aux fins des présentes par décision du tribunal de commerce de SAINT MALO en date du 3 octobre 2023, a cédé à

La société JEFF TERRA, au capital de 1.000 euros, siège situé 31 boulevard de la République -35 400 SAINT MALO immatriculée au RCS de SAINT MALO sous le numéro 981 105 349, un fonds artisanal et de commerce de salon de coiffure sis et exploité à SAINT MALO (Ille-et-Vilaine), 31 boulevard de la République, au prix de 30 000 euros. Entrée en jouissance au 09/11/2023.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse du liquidateur, la SELARL TCA prise en la personne de Maître TREMELOT, 3 Rue du Bois Herveau 35400 SAINT MALO.

Pour avis

L237J13338

OFFICE NOTARIAL
DU GUESCLIN
Notaires - 4 rue du Guesclin
35000 RENNES
Tél : 02 99 79 40 77



Suivant acte électronique reçu par Maître Marc LAISNE, Notaire associé à Rennes, le 15 décembre 2023, en cours d'enregistrement au SDE de RENNES.

La Société dénommée SNC STEPH-LYND, SNC au capital de 5000€, dont le siège est à BRECE (35) 3 place de l'Eglise, identifiée au SIREN sous le numéro 803556299 et immatriculée au RCS de RENNES.

A CEDE à :

La Société dénommée S.L.N.H., SNC au capital de 5000€, dont le siège est à BRECE (35) 3 place de l'Eglise, identifiée au SIREN sous le numéro 980994271 et immatriculée au RCS de RENNES.

Un fonds de commerce de BAR auquel est adjoint une GERANCE DE DEBIT DE TABAC sis à BRECE (35530), 3 place de l'Eglise, appartenant à la SNC STEPH-LYND, connu sous le nom commercial «LE RYO», et pour lequel elle est immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 803556299.

PRIX : CINQUANTE MILLE EUROS (50 000,00 EUR)

Entrée en jouissance : 15 décembre 2023

Affaire négociée par l'agence KER COMMERCE sise à SAINT-GREGOIRE (35760) 4 allée Alfred Sisley.

Oppositions : Oppositions en l'étude de Maître Marc LAISNE, notaire à RENNES (35) 4 rue du Guesclin, dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour insertion
Maître Marc LAISNE

L237J13347

Me Carine GIRARD
Notaire

2 rue de Juillet
35000 RENNES

CESSION DE FONDS

Suivant acte reçu par Maître Carine GIRARD, Notaire titulaire d'un Office Notarial à RENNES 35000, 2 rue de Juillet, le 13 décembre 2023, la société dénommée **COCORICO**, Société à responsabilité limitée au capital de 95280 €, dont le siège est à DINARD (35800), 7 place de la République, identifiée au SIREN sous le numéro 899588446 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-MALO, a cédé à la société dénommée **SARL LULU**, Société à responsabilité limitée au capital de 10000 €, dont le siège est à DINARD (35800), 7 place de la République, identifiée au SIREN sous le numéro 981951262 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-MALO, le fonds de commerce de traiteur, confection et vente à emporter de plats cuisinés et de pâtisseries, situé et exploité à DINARD (35800), 7 Place de la République, connu sous le nom commercial COCORICO et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de SAINT-MALO sous le numéro 899 588 446.

La cession a eu lieu moyennant le prix de CENT SOIXANTE MILLE EUROS (160 000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour TRENTE-NEUF MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT EUROS ET NEUF CENTIMES (39 797,09 EUR), et au matériel pour CENT VINGT MILLE DEUX CENT DEUX EUROS ET QUATRE-VINGT-ONZE CENTIMES (120 202,91 EUR) Le cessionnaire est propriétaire du fonds et en a eu la jouissance à compter du jour de la signature de l'acte de cession.

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale, dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, chez Maître Carine GIRARD, Notaire à RENNES (35000), 2 rue de Juillet

Pour insertion. Le notaire

L237J13363

SERVICE
DE RELECTURE
ASSURÉ

Maître Karine PANSARD

Notaire

18 Place de l'Eglise
35520 LA MEZIERE

Tél : 02 99 39 00 99

Karine.pansard@notaires.fr



CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Karine PANSARD, notaire à LA MEZIERE, le 30 novembre 2023, enregistré au service départemental de l'enregistrement de RENNES le 6 décembre 2023, référence 2023N05635

La société **LE RELAIS**, SARL au capital de 46.000,00 €, ayant son siège social à SAINT-GILLES (35590), 23, rue de Rennes, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 789.708.583

A cédé à la société **LA TIENDA**, SARL au capital de 10.000,00 € ayant son siège social à SAINT-GILLES (35590), 23, rue de Rennes, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 981.356.066.

Un fonds de commerce de commerce de café-restaurant, exploité à SAINT-GILLES (35590), 23 rue de Rennes.

Moyennant le prix de 70.000,00 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 58.521,00 € et aux éléments corporels pour 11.479,00 €.

Entrée en jouissance le 30 novembre 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale, dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Etude de Maître Karine PANSARD, notaire à LA MEZIERE (35520), 18 place de l'Eglise, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Me Karine PANSARD
L237J13423



TRENTE
CINQ
NOTAIRES

28 rue Alphonse Legault à BRUZ (35170)

CESSION DE CLIENTELE

Aux termes d'un acte authentique en date du 18 décembre 2023 à NOYAL CHATILLON SUR SEICHE,

NEUROFEEDBACK SAINT MALO SAS, sise 1 Rue de la Croix Desilles, 35400 St Malo, immatriculé au greffe Saint Malo sous le numéro 831588066.

A cédé à : SOCAGAB SARL au capital de 1 000 euros, sise 6 Impasse du Bois Joli, 35400 St Malo, immatriculée au greffe du St Malo sous le numéro 980677678.

Moyennant le prix de 20 000 euros sa clientèle de Pratique du neurofeedback exploité 1 Rue de la Croix Desilles, 35400 St Malo.

Entrée en jouissance au 18 décembre 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, en l'annexe de l'Office Notarial TRENTE CINQ NOTAIRES, 3 Rue Nicolas Bouvier, 35400 SAINT-MALO

L237J13564

Par acte sous seing privé en date du 11/12/2023, enregistré au SDE RENNES le 11/12/2023 Dossier 2023 39662 référence 3504P61 2023 A 7355, M. Gilles CARRILLO demeurant au 12 rue des Frères Lumières - 35590 SAINT-GILLES marié sous le régime de la communauté légale réduite aux acquêts le 19 septembre 2015 avec Mme Floriane PELLE épouse CARRILLO, demeurant à la même adresse que son époux, a fait apport à la société CGF ASSISTANCE, société à responsabilité limitée en formation au capital de 7.000 euros ayant son siège social au 12 rue des Frères Lumières - 35590 SAINT-GILLES, en cours d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de RENNES, d'un fonds de commerce de travaux d'embellissement (peintures, sols, murs), assèchement, décontamination, démolition sis 12 rue des Frères Lumières - 35590 SAINT-GILLES, connu sous l'enseigne « CGF Assistance », lui appartenant et pour lequel il est immatriculé à l'INSEE sous le numéro 414.192.716.

Ledit fonds évalué à 3.450 euros,

moyennant l'attribution de 3.450 parts sociales de 1 euro chacune.

La société CGF ASSISTANCE sera propriétaire du fonds à compter de son immatriculation et en aura la jouissance à compter du 11/12/2023.

Les créanciers de l'apporteur pourront dans un délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au greffe du tribunal de commerce de RENNES, et pourront, dans le même délai, faire opposition par acte extrajudiciaire auprès de Monsieur Gilles CARRILLO, demeurant au 12 rue Frères Lumières - 35590 SAINT-GILLES, chez qui domicile a été élu à cet effet.

Pour avis, La Gérance.

L237J13615

REGIMES MATRIMONIAUX

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte en date du 14 décembre 2023 dressé par Maître Nicolas LEPAGE, notaire à LOUVIGNE DU DESERT, 1, rue Saint Martin.

Monsieur Louis Pierre Joseph François BERTIN né le 14 juin 1941 à FOUGÈRES et Madame Hélène Louise Fernande Victorine BERTIN née BARBEDETTE. Née le 30 mai 1940 à MONTHAULT, demeurant ensemble 3 rue des Feuteriers, 35300 Fougères. Mariés le 1 mai 1963 par devant l'officier de l'Etat civil de MONTHAULT sous le régime de la communauté réduite aux acquêts, à défaut de contrat de mariage.

Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

L237J13283

SAS GUICHARD - NAUT - MESSEGER

14 Bd Dumaine de la Jossierie
B.P. 74136

35741 PACE CEDEX

Suivant acte en date du 12 décembre 2023 dressé par Maître Guy MESSAGER,

Monsieur Jean Georges André MOREL né le 11 août 1948 à RENNES et Madame Claudine Marie-Noëlle FAUVEL, épouse MOREL née le 25 décembre 1947 à RENNES, demeurant ensemble à CESSON-SEVIGNE (35510) 2 boulevard des Métairies, ont décidé de maintenir leur régime matrimonial actuel mais de le modifier en substituant de nouveaux avantages matrimoniaux (clause de préciptu).

Monsieur et Madame MOREL se sont mariés initialement à la mairie de RENNES (35000) le 30 octobre 1971 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ce régime est maintenu.

Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

L237J13381

RETROUVEZ-NOUS SUR
7JOURS.FR



ATTENTION LE BOUCLAGE DES ANNONCES LÉGALES DU JEUDI 28 DÉCEMBRE 2023 ET DU JEUDI 04 JANVIER 2024 EST AVANCÉ À 9H45 AU LIEU DE 12H.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION.

RÉGIMES MATRIMONIAUX

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Marie-Aude de BODMAN, Notaire Associée de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « BMV Notaires », titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à LE RHEU (35650), 2 rue de Cintré, CRPCEN 35173, le 16 décembre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la séparation de biens entre :

Monsieur Alaeddine IBDELLI, contrôleur qualité - cariste, et Madame Gwladys Emma Sylvie GALEA, chargée de recrutement, demeurant ensemble à LE RHEU (35650) 4 square des Alliés, Résidence l'Orée des Perrières.

Monsieur est né à EL HAMMA (TUNISIE) le 25 novembre 1990,
Madame est née à AUBAGNE (13400) le 26 mars 1990.

Mariés à la mairie de LE RHEU (35650) le 20 mai 2023 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Monsieur est de nationalité tunisienne. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

L237J13401

M^e Laurent FRANÇOIS
Notaire
16, Bd de Rochebonne
35400 SAINT-MALO PARAMÉ



CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Guillaume ABIVEN, Notaire salarié de la Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée « OFFICE NOTARIAL DE ROCHEBONNE », titulaire d'un office notarial à SAINT-MALO (Ille et Vilaine), 16 Boulevard de Rochebonne, CRPCEN 35085, le 15 décembre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale entre :

Monsieur Gilles Joseph Elie PELE, couvreur, né à PARAME (35400) le 23 Février 1967 et Madame Régine Madeleine GREINER, assistante achat, son épouse née à CHATEAUBRIANT (44110) le 15 Avril 1970 demeurant ensemble à SAINT-MALO (35400) 20 rue Etienne Blandin.

Mariés à la mairie de SAINT-MALO (35400) le 26 mai 2001 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

L237J13406

SELARL NOTAIRES
DU GRAND SAINT-MALO
Laurence
CHEVALIER-MOUSSON
Cédric FRESSENON
1, rue de la Libération
35540 MINIAC MORVAN



CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable
(article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Cédric FRESSENON notaire à MINIAC MORVAN (Ille-et-Vilaine), office notarial n° 35090, le 18 décembre 2023,

Monsieur Philippe Jean François BERROU demeurant à CANCALE (Ille-et-Vilaine) 2 rue de l'Aidade et Madame Annick Marie Yvonne Gilberte MONNIER demeurant à MINIAC SOUS BECHEREL (Ille-et-Vilaine) 22 allée du Bas Verger, mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de MINIAC SOUS BECHEREL (Ille-et-Vilaine) le 7 novembre 2015, ont adopté pour l'avenir le régime de la séparation de biens.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Cédric FRESSENON MINIAC MORVAN (Ille-et-Vilaine), 1 rue de la Libération où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.

Pour avis.

L237J13468



CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Gwendal TEXIER Notaire à LIFFRE, le 19 décembre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au survivant entre :

Monsieur Michel Marie Joseph DESPRES, retraité, et Madame Yveline Marie Annick SAUDRAIS, retraitée, demeurant ensemble à CHASNE SUR ILLET (35250) 13 «Les Landelles».

Monsieur est né à VITRE (35500) le 13 novembre 1958,

Madame est née à VITRE (35500) le 22 octobre 1958.

Mariés à la mairie de VITRE (35500) le 27 septembre 1980 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Non modifié depuis.

Tous deux de nationalité française et résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

L237J13506

AUTRES ANNONCES

SCP BODIN-BERTEL
RABRAIS
Notaires associées
Rue Ransbach Baumbach
BP 1 - 35730 PLEURTUIT



AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRES UNIVERSELS - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 Code civil et 1378-1 Code de Procédure civile

Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016.

Suivant testament olographe en date du 11 janvier 1993, Monsieur Louis Pierre Marie SOYER, en son vivant peintre en retraite, demeurant à LE MINIHIC SUR RANCE (35870), 9 rue des Marins, né à L'HERMITAGE-LORGE (221500), le 19 mai 1940, célibataire, décédé à SAINT-MALO (35400), le 02 octobre 2023, a institué des légataires universels.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description reçu par Maître RABRAIS, notaire à PLEURTUIT, le 23 novembre 2023 et d'un PV complémentaire en date du 19 décembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de saisine compte tenu du caractère universel du legs et de l'absence d'héritier réservataire.

Opposition à l'exercice des droits des légataires pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Christophe VILLIN notaire à DINAN, chargé du règlement de la succession, CRPCEN : 22035, 1 boulevard Simone Veil, DINAN (22100), dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SAINT-MALO (35400), de l'expédition de l'acte complémentaire au procès-verbal susvisé.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis, le notaire.

L237J13236



MANOA & CO - Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 € - Siège social : 9 Allée du Vieil Etang - 35300 FOUGERES - 903 990 653 RCS RENNES

AVIS DE NON DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 28/10/2023, l'AGE, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis. La Présidente

L237J13474

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 22 novembre 2021,

Monsieur Larbi CHAHIDAT, en son vivant retraité, demeurant à COMBLESSAC (35330) 5 rue Saint Méline.

Né à TEMARA, (MAROC) le 1^{er} janvier 1948.

Ayant conclu avec Madame Marie -Claude WESTER un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat reçu par Maître Sandrine FENIOU-SABOT, notaire à GUER, le 22 novembre 2021.

Contrat non modifié depuis lors. De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à PLOERMEL (56800) (FRANCE), le 4 juillet 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Axel de RAGUENEL de MONTMOREL, Notaire au sein de la Société à Responsabilité Limitée « 356 NOTAIRES », dont le siège est à GUER (56380), centre d'Affaires du Val Coric, titulaire d'un office notarial à GUER et titulaire d'un office notarial à RENNES au 3 Boulevard de la Tour d'Auvergne, le 18 décembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Axel de RAGUENEL de MONTMOREL, notaire à GUER, référence CRPCEN : 56046, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de RENNES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L237J13578

RECTIFICATIFS



RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à l'annonce parue dans le 7 JOURS n° 5188 du 29 juillet 2023 concernant l'aménagement de régime matrimonial de Monsieur et Madame Patrick ROBIN, demeurant à LECOUSSE (35133), 8 Allée Jean Moulin.

Il y a lieu d'inclure « clause de préciput en faveur du survivant des époux en cas de dissolution de la communauté par décès uniquement ».

Le reste de l'annonce est inchangé.

L237J13584

WWW.7JOURS.FR



ICI, ON PARLE D'ICI

6h-9h

Chaque matin, l'info près de chez vous.

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI



CREACC

Concours d'aide à la création d'entreprise

**PARTICIPEZ À LA DYNAMIQUE
DE L'ENTREPRENEURIAT BRETON !**

www.creaccbretagne.com



Inscrivez-vous !



Concours ouvert aux porteurs de projet
et aux entreprises immatriculées
depuis moins de 3 ans



Remise des prix télévisée



Prix

50 000 €

De dotation